

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	Mot d'ordre : SOYONS CHEZ NOUS.....	129
Père PAPILLON, S. J.	ÉCLAIRONS NOTRE CATHOLICISME.....	130
Abbé O. MAURALT	LA SEMAINE SOCIALE.....	142
ANTONIO FERRAULT	L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN..	147
Abbé F. CHARBONNIER	UN HISTORIEN POÈTE.....	156
PIERRE DUPONT	LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE...	168
GEORGES SIMARD, O. M. I.	L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.....	178
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'Action française.....	185
LIONEL GROULX, P ^{TR} E	PARTIE DOCUMENTAIRE.....	190

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTRÉAL.

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de treize millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur; Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



Nos Canadiens d'autrefois

TEL EST LE TITRE D'UN SUPERBE
ALBUM DES 12 PRINCIPALES COM-
POSITIONS D'EDMOND J.
MASSICOTTE

Un superbe album. C'est pour répon-
dre à la sollicitation d'un grand nombre
d'amateurs que Monsieur Massicotte a
décidé de réunir en un Album de grand
luxe les principales de ses compositions
illustrant notre vie nationale.

Collaborateurs distingués. Des écri-
vains canadiens de renom ont été re-
quis de décrire les compositions de cet
Album : ce texte placé en regard de
chaque tableau sera orné d'un dessin
original de l'artiste.

Tirage Limité. Cet Album étant tiré
à un nombre limité de copies, les ama-
teurs feront bien de s'assurer leur ex-
emplaire. Le prix de cet ouvrage est
fixé à \$5.00.

Grand luxe. L'édition de cet Album
a été confiée à la Librairie Granger Frères.
Cet Album, format 12 1-2 x 16 1-2
pouces et édité sur papier de grand lu-
xe, aura 52 pages et sera relié genre a-
mateur, dos et coins toile de luxe, plats
papiers fantaisie, tiré or sur plat.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest. Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Le Cinéma Canadien compte sur vous...

Et ce n'est pas pour des prunes, évidemment ! Comme lecteur de l'*Action française*, vous devez être à même de juger si l'œuvre d'assainissement moral entreprise par nous dans le monde du film *mérite ou non votre encouragement*.

Au fait, ce n'est pas un encouragement, ni même une souscription patriotique que nous venons vous demander :

Nous avons au contraire à vous offrir quelque chose qui, au point de vue strictement commercial, a la valeur et l'attrait des meilleurs placements.

Nos actions privilégiées à 8%... achetez-en !

Au moins une, si votre bourse ne vous permet pas de faire davantage. Vous y trouverez les profits alléchants des entreprises de grande envergure... sans les risques de "oculage" des bluffs américains ! Et vous aurez en plus la satisfaction de contribuer à une œuvre essentiellement moralisatrice et féconde au sens national du mot.

Notre prospectus vous renseignera plus à fonds, demandez-le.

Le Cinéma Canadien Limitée

BUREAU : IMMEUBLE BANQUE NATIONALE

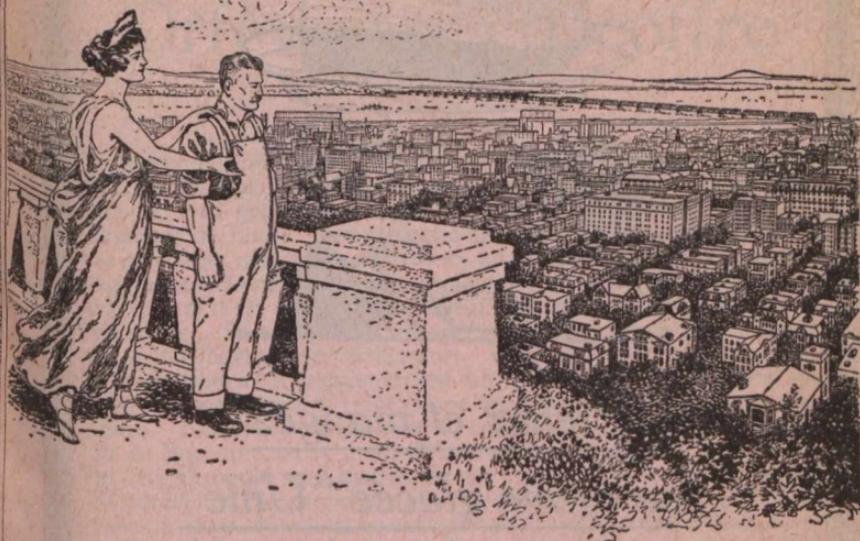
Téléphone: Main 2539

99, RUE SAINT-JACQUES - - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

FÊTE DU TRAVAIL

1923



TRAVAILLEUR ECONOME!

Contemple avec fierté cette belle et grande ville, ses superbes édifices, ses immenses usines, ses chemins de fer, son port magnifique!

Tout cela, nous le devons à la puissance de l'ECONOMIE et au génie du TRAVAIL.

Ton bras vigoureux, mû par le sentiment du DEVOIR envers ton Pays, ta famille, et envers toi-même, a rendu possible cette splendide cité, orgueil du Canada.

GLOIRE A TOI!

LA BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

"La Grande Banque des Travailleurs"

Bureau principal et seize succursales à Montréal.



A. P. LESPERANCE,
Gérant Général.



Prenez et mangez
La crème glacée "Unic"

Rien n'égale sa richesse, son parfum pénétrant, l'exquise délicatesse de ses essences, à la vanille, à l'orange, au **chocolat**, à l'érable.

La crème glacée de la *Montreal Dairy Co.*, est un dessert délicieux, rafraîchissant quand arrive l'été.

Vous la trouverez en briquettes chez votre dépositaire, à proximité de votre domicile

Aux communautés, collèges et couvents qui en font une consommation considérable, nous vendons notre crème glacée en vrac

The Montreal Dairy Co. Limited

290 rue Papineau

TÉLÉPHONE : Est 3000

- - - MONTRÉAL.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Cristallerie, Porcelaine Orfèvrerie en coffre

Septembre ne le cède guère à juin pour le nombre des mariages. Durant ce mois, nous avons soin de bien garnir nos rayons d'objets de bon goût, en vue de répondre à la demande pour les cadeaux de noces. L'argenterie demeure l'article préféré, cela va sans dire; mais cette préférence lui est disputée par la cristallerie, la porcelaine et la petite orfèvrerie de table en écrin ou en coffre. Il n'est pas facile de distinguer le demi-cristal du cristal véritable. Souvent le premier ne se reconnaît que par la perte de sa réfringence, en vieillissant. Vous vous éviterez l'humiliation de donner inconsciemment un cadeau de cette nature, en achetant votre cristal taillé d'une maison de confiance comme la nôtre. Nous ne vendons que du cristal taillé, sur formes belges, ou de Baccarat, de la main-d'œuvre la plus soignée. Les objets en cristal moulé sont bannis de nos rayons. Notre assortiment de porcelaine comprend surtout des objets de fantaisie : potiches, vases à fleur, tasses et soucoupes de modèles variés, beurriers, saupoudriers, ménagères, saladiers, etc. Cette porcelaine provient de fabricants renommés, surtout Wedgwood, qui a parfaitement reproduit les décors grecs. Soit en écrin gainerie, soit en coffre de bois précieux, un service de couverts est l'un des plus prisés de tous les présents qu'on puisse offrir à la mariée. Une petite orfèvrerie pour la table est à la fois décorative et pratique, et nous avons tant et de si jolis modèles ! Les acheteurs ont le privilège de composer un service à leur gré parmi la plupart des styles simples, demi-riches ou riches. Cette désignation s'entend de la variété des dessins, plutôt que de la qualité de l'argenterie qui est toujours en couche épaisse sur maillechort, ayant la résonance et la dureté de l'argent.

SCOTT & BOUSQUET FRÈRES,
LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Votre client vous paiera... et reviendra!

Nous nous en chargeons !

C'est là un tour de force que nous accomplissons tous les jours pour les médecins, commerçants, industriels qui nous ont confié la perception de leurs comptes, lorsque celle-ci se fait dure et difficile.

Mettez à l'épreuve le service de perception du

Comptoir Ville-Marie

et vous n'aurez qu'à vous féliciter de son tact persuasif, de son habileté déployée lorsqu'il s'agira de vous ramener des débiteurs récalcitrants.

Notre rémunération, peu dispendieuse

Nous n'avons pas pour principe de prendre la part du lion et notre tarif professionnel est des plus explicites à ce sujet. Du reste, notre intervention auprès de vos débiteurs vous sera d'autant moins coûteuse que nous vous obtenons toujours ce double résultat : rentrées d'argent et reprises des relations avec l'ancien client.

A votre disposition

Comptoir Ville-Marie

Aimé TOUGAS, *gérant.*

Bureaux: Immeuble Banque d'Épargne-Ch. 103-4-5

502-est rue Sainte-Catherine, Montréal.

Téléphone Est 3409

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre



Une encre qui...

n'épaissit pas, n'oxyde pas les plumes, ne laisse aucun sédiment.

L'Encre en poudre "Royal"

bleu-noire

inaltérable, extra-fluide

\$1.00 le tube métallique d'un gallon

Recommandée aux écoles

Prix spéciaux pour grandes quantités

Les encres liquides "Royal"

sont de teintes bleu-noire, rouge, verte ou violette.

Les essayer c'est les adopter.

Exigez-les de votre fournisseur.

Les principaux libraires du pays les ont en vente.

ROYAL INK COMPANY

rues Prescott et Saint-Clair, Toronto

Dépositaire et agent distributeur:

S. T. GRENIER

99, rue Saint-Jacques, - Main 2539

Prix et renseignements donnés sur demande.



Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

L'École Française des Maîtres-Verriers au Canada.

...Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

...sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY LTD

MAIN 583

444 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA PRÉVOYANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

189 rue St-Jacques, Montréal.

Incendie, Vie, Accidents,-

Maladies, Vol, Responsabilité

Patronale, Glaces, Automobile ;

GARANTIE

J.-C. GAGNÉ

Directeur-Gérant.

Tél. Main, 4310-11-12-13.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

SOYONS CHEZ NOUS

Au retour des vacances, avec la reprise plus ardente de la besogne pour tous, les patriotes voudront reprendre la leur, avec plus de ténacité que jamais, contre les contempteurs de la langue.

Les pires sont les services fédéraux, les compagnies d'utilité publique et particulièrement les chemins de fer. Le mot d'ordre devra être d'exiger du français partout, de ne jamais fléchir par peur, par apathie ou par fausse courtoisie. Il faut que les autorités comme les petits fonctionnaires apprennent enfin que, dans ce pays français ou bilingue, il ne sera plus toléré que l'on ne s'adresse pas en français à des Français.

Tâchons de nous apercevoir une bonne fois que nous sommes chez nous et que cette fierté n'est pas de l'héroïsme mais le simple sentiment d'une nationalité viable. Donc que tous se décident à se faire respecter en se respectant eux-mêmes. Cette attitude est d'importance capitale devant l'Anglais et devant l'étranger. Si les Canadiens français veulent compter dans leur pays, c'est à eux de faire savoir qu'ils y sont. S'ils veulent que l'étranger ne les ignore plus, c'est à eux de faire savoir qu'ils existent.

L'ACTION FRANÇAISE.

ECLAIRER NOTRE CATHOLICISME

Il peut y avoir des pays où toute une société chrétienne serait à refaire; chez nous elle n'est encore qu'à guérir et à conserver.

Le diagnostic de nos maladies, tracé au cours de cette enquête, semble complet. Ajoutons quelques considérations, insistant sur ce qui nous paraît être la cause première du mal et le point précis où doit d'abord s'appliquer le remède.

Le catholicisme, il importe de le redire, est essentiellement *esprit et vie*. C'est par là qu'il se distingue, que Jésus-Christ lui-même l'a distingué de toute autre forme de religion. Par là il s'oppose au formalisme judaïque comme à la religiosité vague et toute externe du protestantisme le plus fervent.

C'est l'intime de l'homme qu'il vise. C'est son intelligence et son cœur, l'une et l'autre, non pas l'une sans l'autre, qu'il entend subjuguier. Que prétend-il donc? Maintenir l'ordre entre Dieu, l'homme et le monde. Ordre arbitraire? Non, celui qu'exigent l'essence divine et la nature des choses, immuable comme l'essence divine, son exemplaire.

Ainsi, que le catholicisme commande la soumission de l'intelligence au dogme révélé, ou de la volonté aux préceptes divins, qu'il s'agisse de doctrine, de morale, voire d'esthétique, sa formule la plus nette et la plus pleine, en langage familier, c'est : *chaque chose à sa place*.

"C'est, dans l'homme, que la chair soit soumise à l'esprit et l'esprit à la foi; c'est, dans la famille, que les

parents commandent aux enfants et les élèvent, que les enfants obéissent à leurs parents et les honorent; c'est, dans les situations de la vie, que Dieu soit béni de tout ce qu'il impose : de la pauvreté comme de la richesse, de la maladie comme de la santé, de l'obscurité comme de la gloire."¹ C'est, dans la société, que l'autorité légitime soit respectée et obéie; mais c'est aussi qu'elle-même respecte les autorités qui lui sont supérieures par leur nature, et qu'elle a mission de servir, non de méconnaître ou d'asservir.

C'est, en un mot, que nulle part dans la vie de l'individu, de la famille ou de la société, la raison humaine ne soit mise à la place de la raison divine; le faux à la place du vrai; le laid à la place du beau; le plaisir à la place du devoir; les moyens à la place de la fin; le temps à la place de l'éternité; la créature à la place du Créateur.

Dès lors, pour le dire en passant, n'est-il pas évident que seul le catholicisme établit l'échelle véritable des valeurs? Avons-nous besoin des faits, de l'expérience quotidienne et de celle des siècles, du témoignage de l'historien, du sociologue, du moraliste ou du médecin, pour savoir que, puisqu'il tend à conformer le plus possible l'individu, la famille et la société, avec leur perfection idéale, avec leur exemplaire divin, seul le catholicisme est source d'ordre et de beauté, de paix, de santé et de joie, de progrès indéfini, de vie pleine, profonde, épanouie.

Si la loi divine contient les énergies vitales, si elle réprime leurs poussées aveugles, dans quelque domaine qu'on l'imagine, ce n'est pas pour les amoindrir, mais pour les préserver du gaspillage ruineux et les conduire à leur plein rendement. Nous avons là toute la théologie du *Quaerite primum regnum Dei*. Cherchez d'abord le règne

¹ Louis Sempé S. J. : *Messager du Cœur de Jésus*, mai 1922, p. 297.

de Dieu dans l'État, au foyer, en vous-même. Le reste, tout le reste viendra comme par surcroît, dans la mesure où le permettent encore, pour les peuples comme pour les individus, la déchéance primitive, la loi de l'expiation, de la sanctification et du salut.

Nous savons combien chaque chose est loin d'être à sa place, dans les doctrines, les œuvres et les mœurs du monde contemporain, de celui particulièrement qui nous entoure et nous compénètre.

Nous ne sommes plus des isolés. Notre serre-chaude est ouverte à tous vents. Qu'ils s'élèvent de tout près ou soufflent du lointain, de l'est et du sud, ils saturent notre atmosphère de matérialisme et de laïcisme naturaliste. Notre esprit catholique s'affaisse dans la mesure où le paganisme ambiant, effronté, imprègne nos idées et nos mœurs. On y a vu la cause principale de nos maladies : double conscience en politique et en affaires ; égoïsme jouisseur qui tue peu à peu la famille et démoralise l'individu ; chez les meilleurs, religion plus "cultuelle qu'intellectuelle" ; dans les hautes classes spécialement, insouciance marquée à s'instruire des choses de la foi, science devenue "pas pratique", entendons "pas praticable", dans le monde où nous vivons.

Il semble qu'on puisse et qu'on doive remonter plus loin.

Lorsqu'il entreprit la conquête du monde, le catholicisme dut affronter des doctrines, des modes, des mœurs, dont l'étatisme et la dissolution modernes ne sont encore que l'ombre. Il a tout corrigé, vaincu, guéri et transformé. D'où vient donc que notre catholicisme, à nous, fort à son tour de toutes les forces secrètes de l'atavisme et d'une organisation unique peut-être, fléchisse néanmoins et recule, au point de nous alarmer, devant le néo-paganisme ?

La cause est en chacun de nous. Faute d'en être mieux instruits et faute d'y réfléchir, nous avons perdu ce qui fut toujours la sève de vie du catholicisme conquérant: l'intelligence, l'estime et l'amour des réalités sublimes et fondamentales du christianisme. On ne sait plus ce que c'est qu'un chrétien. Jésus-Christ est bien encore le Sauveur, le modèle à imiter, mais personnalité historique et lointaine. Il n'est plus pour nous comme pour les chrétiens de l'Église primitive et des siècles de foi, la grande, l'unique réalité, le personnage toujours vivant, toujours présent à chacun de nous.

L'Esprit-Saint, la Trinité entière réellement présente en nous, vivant en nous, non seulement comme dans un temple, mais par une communication véritable de la vie propre à Dieu, qui nous élève au-dessus de notre nature, devient "l'âme de notre âme", nous divinise et s'appelle la grâce, combien y croient, combien y songent?

Combien savent que le chrétien "c'est un homme et quelque chose de plus"? Si le philosophe définit l'homme un animal raisonnable, il faut définir le chrétien, un homme divin.

L'homme, c'est une nature, la nature animale, élevée au-dessus d'elle-même par la communication d'un principe de vie supérieure, l'âme spirituelle.

Le chrétien, c'est une nature, la nature humaine, élevée au-dessus d'elle-même par la communication d'un principe de vie supérieure et divine, la grâce.

Sans doute nous parlons analogie, non pas identité. Le corps et l'âme s'unissent pour former une nature nouvelle, qui n'est plus la nature animale, mais proprement la nature humaine. Il faudrait se garder de croire que l'âme unie à la grâce forme une nature différente, qui cesserait

en quelque sorte d'être la nature humaine, pour devenir, disons, la nature chrétienne.

Il reste vrai que si la matière devient, chez l'homme, capable d'une vie supérieure, organe ou instrument d'une vie spirituelle, ainsi l'âme par son union à la grâce est rendue capable d'opérations qui excèdent ses aptitudes natives.

Ces opérations sont, sur terre, la foi, l'espérance, la charité et les actes de toutes les vertus spécifiquement chrétiennes qu'elles commandent. C'est, là-haut, un mode de connaître Dieu, de l'aimer, de le posséder, de partager par suite son éternelle félicité, qui dépasse, au delà de ce que nous pouvons concevoir, non seulement le mode de connaître et d'aimer naturel à l'homme, mais celui même qui serait naturel à l'ange ou à toute autre créature. C'est une participation du mode divin. Parce que ce mode de se connaître et de s'aimer lui-même, et de trouver dans cette connaissance et cet amour une félicité infinie, constitue la vie propre de Dieu, nous disons justement que la grâce est une participation, dès ici-bas, à la vie divine, à la nature divine, *divinae consortes naturae*. C'est l'enseignement de saint Pierre.

Sommes-nous assez grands? De cette prérogative en découlent d'autres. C'est d'abord, sur l'âme enrichie de la grâce, une protection divine jalouse. Dieu, qui a mis en nous l'instinct de conservation, défend sa propre vie dans l'âme qui la possède. C'est le mystère de notre filiation divine, qu'exalte l'apôtre saint Jean, qui fait de nous les fils adoptifs de Dieu. De là une réelle fraternité entre tous les baptisés et Jésus-Christ, notre "frère aîné". De là une sorte d'égalité entre Dieu et nous, fondant cette intimité, cette familiarité même qui nous stupéfie chez les saints; ces rapports d'amitié, ce cœur à cœur quotidien, que

pratiquent tout bonnement les âmes simples, mais que nous ne soupçonnons pas.

Que de théologie profonde dans ce vieux refrain de collègue, qui nous chantait les joies et les privilèges de l'innocence :

*“Chéri de celui qu'il adore
Son bonheur le suit en tout lieu.
Que peut-il désirer encore,
Quand il est l'ami de son Dieu” !*

Tout cela éclaire l'affirmation de saint Paul : “L'amour est la plénitude de la loi”. Amour de Dieu et du prochain, c'est toute la loi, avait dit le Maître.²

Nous sommes loin de nos conceptions mesquines, de notre catholicisme défloré, décapité ! Pour la masse de nos gens l'état de grâce, c'est du négatif, sans plus. Est-il étonnant qu'on y tienne si peu ? Les sacrifices de la vertu paraissent inacceptables parce que nous en ignorons le prix, les magnifiques compensations, dès ici-bas. La loi morale devient un code pénal, pur servilisme, au lieu d'être loi d'amour et doctrine de vie. C'est pour avoir perdu l'intelligence de ces réalités, que nos “cultivés” en ont aussi perdu le goût. Pour ignorer la grâce on sait mal Jésus-Christ, on s'en désintéresse; surtout on ne comprend plus l'Église et sa mission. Sans quoi personne n'aurait de difficulté à admettre que son rôle dans le monde est essentiellement bienfaisant; que son emprise sur les hommes et

² Qui voudrait approfondir ces données, pourra lire parmi les ouvrages de vulgarisation :

Perroy : “Le royaume de Dieu”, Paris, Lethielleux. Plus : “Dieu en nous” Toulouse, apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir. Sertilanges : “La Vie catholique” 2 volumes, Paris, Gabalda. Comme ouvrage plus technique : Bainvel : “Nature et Surnaturel”, Paris, Beauchesne. Leçons faites à l'Institut catholique de Paris.

sur les peuples n'est pas pour eux une servitude, mais une sauvegarde; que sous son égide, la vie des nations ou des individus ne peut que monter, florissante. On n'oublierait pas que l'Église a en elle-même de quoi corriger les écarts des hommes qui la dirigent; que ces écarts causeront toujours moins de mal à la société que le renversement des choses, la séparation ou l'opposition de l'Église et de l'État. Dieu veille sur son Église, et par elle sur les États. Les rôles ne sauraient être intervertis. Tout notre laïcisme naissant est là.

Or ces hautes idées sur la grâce, qui sembleraient si peu accessibles, étaient familières aux premiers fidèles. Elles étaient la lumière, la force, la joie, la grande fierté de leur vie. L'amitié divine, la vie divine à garder et à développer en soi, c'était pour le patricien à la cour des empereurs, et pour l'esclave aux mines, le but premier de l'existence, la vraie vie, la vraie richesse, le bien suprême, que le sacrifice de toutes les joies d'ici-bas, que les douleurs du martyr ne payaient pas trop cher.

Car, alors plus que de nos jours, en politique, en affaires, — il fallait vivre —, dans les relations de société, dans ses mœurs, les modes, ce n'était "pas pratique" de mettre sa vie d'accord avec sa foi. Le plus souvent c'était se trahir, livrer ses biens à la confiscation, sa tête au bourreau ou ses chairs aux bêtes. Et cela dura trois siècles ! Mais le Christ avait dit : "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde". Puis il avait marqué leur rôle aux chrétiens par cette image expressive : "Vous êtes le sel de la terre". On eut foi à la puissance divine plus qu'à l'efficacité des compromis obligeants. Il en fut proposé. On ne voulut pas être un sel affadi. Et l'histoire force aujourd'hui d'écrire : "C'est moins par de fréquentes et longues discussions que par le spectacle des mœurs chrétiennes, si opposées à

l'égoïsme, à l'injustice et à la corruption des païens, que s'est propagé le christianisme". (Dom Chautard).

* * *

Aux mêmes maux les mêmes remèdes. Qu'on nous rende des générations de chrétiens sachant bien ce que c'est qu'un chrétien, et nos maladies se guériront d'elles-mêmes.

Ce sera œuvre d'enseignement et d'éducation. Les sources ne manquent pas. L'Évangile entier s'attache à nous faire concevoir les merveilles et le prix de la grâce. La prédication apostolique n'a pas de sujet plus constant. Tout le symbolisme sacramental "fait sentir et toucher ces réalités ineffables, marquées par les termes de rénovation, de régénération,... de temple ou de maison spirituelle, d'effusion du Saint-Esprit dans les cœurs, de vie nouvelle en et par Jésus-Christ, d'enfant de Dieu et d'héritier du ciel". (Bainvel: "Nature et Surnaturel", p. 70).

Que les parents s'appliquent donc à faire comprendre aux enfants la nature et la valeur de l'état de grâce. Qu'ils leur enseignent à défendre, coûte que coûte, leur vie surnaturelle, la vie de Dieu en eux. — "Dieu te voit, mon enfant". — Que ce ne soit plus l'œil perdu quelque part dans les cieux, d'un Dieu lointain et terrible, mais le regard chaud et pénétrant de l'Ami divin, présent et vivant mystérieusement dans l'intime de leur être. Que l'amitié divine conservée et accrue soit la suprême récompense de leurs petits efforts, de leur soumission à papa et à maman, d'une petite aumône, d'un bonbon sacrifié ou partagé, d'une leçon apprise, et, plus tard, de la passion vaincue. Ce sera du coup corriger la mollesse de l'éducation, réapprendre la loi fondamentale du sacrifice, mais du sacrifice consenti et cherché par amour. Ainsi nos enfants seront bien armés pour

les crises de jeunesse. Mais à l'éducateur de continuer l'œuvre de la famille. Que nos maîtres intensifient chez eux la préoccupation d'être éducateurs plus qu'instituteurs. Qu'ils appliquent les forces vives de leur esprit et leur zèle à révéler aux élèves de nos écoles et de nos collèges, ce qu'ils sont par le baptême, et ce qu'ils continuent d'être par l'état de grâce. Le chrétien, demeure de la Trinité, vérité fondamentale et la plus pratique, qu'on apprenne d'eux à l'estimer comme telle, à y rattacher conséquemment toute sa vie. Qu'on sache bien que le catholicisme est une vie avant d'être une doctrine. Des jeunes gens ainsi formés auront vraiment l'intelligence et l'amour de Jésus-Christ et de l'Église. Ils l'emporteront avec eux par la vie. Qu'on se figure au sein de notre parlement fédéral ou provincial, à notre conseil de ville, un groupe compact de ces hommes portant au cœur, source incomparable de force et de fierté, le sentiment de la présence en eux de l'Hôte divin, leur Ami, leur Dieu, le Maître souverain par qui toutes les nations ont été données en héritage au Christ, Législateur et Roi, pour qu'il règne sur elles malgré les puissances de l'erreur ou celles de l'argent...

Dans ce travail d'éducation la chaire sacrée aura sa part et belle. Nous ne sommes pas qualifié pour la définir. Qu'on nous permette seulement de transcrire la plainte formulée par Mgr de Ségur. Après avoir rappelé que Dieu est dans notre cœur et que le Saint-Esprit habite en nous, il s'écrie: "Comment se fait-il que presque personne ne semble y attacher de l'importance, que presque personne n'y pense, n'en vive, ne le croit pratiquement. Même parmi les prêtres, les bons prêtres, il en est peu, je ne crains pas de le dire, qui donnent directement aux âmes cette délicieuse et incomparable pâture, la seule capable d'assouvir leur faim et d'étancher leur soif, Dieu, vie de leur âme,

compagnon de leur existence, source intime de leur force, de leur sanctification, de leur piété.”

Le remède sera efficace. Pas n'est besoin d'en chercher de nouveau la garantie dans l'histoire de l'Église. Ici même, le mois dernier, on attirait notre attention sur l'incomparable élite catholique de France. Sait-on bien qu'elle coïncide avec l'élite intellectuelle du jour : philosophes, historiens, artistes, romanciers, publicistes, magistrats, hommes de science ou de guerre ? Ces hommes, encore jeunes ou d'âge mûr, causeront avec vous de vie surnaturelle, de liturgie, d'ascèse même, comme de choses familières et toutes simples. D'autres s'étonneront peut-être du langage que nous aurons tenu au cours de cet article, dans une revue comme la nôtre, même quand nous cherchons loyalement les moyens de rendre à notre catholicisme son intégrité. Ces catholiques intelligents se sont fait une imagination et un cœur si chrétiens, qu'ils entendront ce langage et l'estimeront tout naturel.

Or à l'origine du catholicisme intégral de ces âmes, nous trouverons l'intelligence de la grâce. C'est par là qu'elles ont compris Jésus-Christ, la rédemption, l'Église. Dès lors s'est éveillé en elles le besoin de connaître mieux, pour en vivre davantage, les munificences divines dans l'économie de notre salut. Ainsi, par exemple, l'on peut voir, chaque dimanche, une trentaine de polytechniciens se grouper d'eux-mêmes autour d'un théologien bien connu, non pour en recevoir des leçons de catéchisme, mais pour s'enquérir des plus hautes données théologiques.

Au hasard des nombreux textes que nous pourrions invoquer, citons Jacques Maritain, ce laïque, maître incontesté de la philosophie chrétienne, qui, à quarante ans, a maîtrisé saint Thomas d'Aquin et ses grands commentateurs. Il trace d'une main ferme le programme de la

*Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques,
Commission des Études.*

“Notre Commission a pour but :

2° De soutenir, d'encourager, de provoquer au besoin, de la part de nos adhérents, des efforts pratiques et effectifs pour l'étude des devoirs spéciaux du chrétien dans chaque profession. ...Nous entendons défendre l'intelligence non par la lutte de classes, mais par le triomphe de la vérité.

“Cette vérité, qu'elle est-elle ? La vérité ne se trouve nulle part pleine et totale que dans l'enseignement de l'Église catholique. C'est donc purement et totalement la *doctrine catholique*, telle qu'elle est présentée par les documents officiels et par l'enseignement commun dans l'Église, que nous voulons mieux connaître et répandre. ...*Corporativement*, nous nous croyons un devoir particulier de répandre certaines vérités de la doctrine catholique : celles qui se rapportent à notre profession respective. Ces vérités... on les trouve dans l'enseignement catholique... Un catholique doit se donner la peine de les y chercher ; les ayant trouvées, de les méditer ; les ayant méditées, de les appliquer à sa vie personnelle et dans son activité sociale”.
(*La Documentation catholique*, t. VII, p. 476).

Que le remède proposé doive être efficace, la preuve en est faite aussi chez nous. Ceux-là ne sauraient en douter qui ont connu en eux-mêmes ou chez les autres, ces transformations soudaines, radicales, inattendues, fruits de la retraite fermée. Or la retraite fermée porte son effort à faire saisir deux choses : le péché et l'importance de la grâce, vie divine en nous. L'âme qui n'avait jamais regardé ces réalités en face, en est bouleversée. Elle s'ouvre à l'amour de Dieu, du Sauveur et de la sainte Église. Le cœur déborde. On voudrait pouvoir crier à tous ceux que l'on ren-

contre: "Chrétien, sais-tu bien ce que tu es, ce que tu vaux, pour vivre ainsi" ?

On s'inquiète de mieux s'en instruire soi-même, pour mieux vivre et mieux aimer. La rupture se fait d'elle-même avec cette tradition trop réelle, cette "habitude héréditaire qui veut que la connaissance scientifique de la religion soit le partage exclusif des ministres du culte". (*Action française*, août, p. 67).

Témoins, entre autres, nos admirables voyageurs catholiques. Témoin, ce chrétien de notre ville, dont on nous rapporte ces propos tout récents : "Comment se fait-il qu'il y ait tant de crimes dans un peuple catholique? C'est parce que, disait-il en pleurant, tous ces chrétiens ignorent ce qu'ils sont, et ne savent pas que Dieu veut leur âme pour demeure permanente".

Cet homme fait ses délices de la lecture de saint Paul. Pour lui le traité de la grâce, c'est tout : "Quand même j'ignorerais le reste, il me semble que je n'en souffrirais pas. Il me suffit, et j'en suis comblé, de savoir que Dieu est dans mon âme... Il pense, il agit avec moi, il m'aime. Je serais un fou, si je ne faisais pas tout pour lui, avec lui !"

Restons sur ces paroles. Elles valent toute une démonstration.

Émile PAPILLON, S. J.

CE QUE L'ON PENSE DE NOUS

Le *Saturday Night*, de Toronto, publiait dans son numéro du 23 juillet une opinion très favorable à la maison Dupuis Frères. Il exposait entre autres choses à ses lecteurs que la maison Dupuis Frères est le plus grand magasin à rayons canadien-français de Montréal, dont la population est aux deux tiers française d'origine; que ce magasin, avantageusement situé au cœur du quartier commercial français, grandit avec la ville, c'est-à-dire rapidement; qu'il a eu des origines modestes et que ses affaires ont pris un développement énorme; que ses méthodes ont toujours été sages et prudentes; que la maison est actuellement dirigée par ceux-là mêmes qui en ont assuré la très bonne marche; enfin que la situation financière de Dupuis Frères est de tout premier ordre.

(De la *Rente*.)

LA SEMAINE SOCIALE

La IV^e session des Semaines Sociales du Canada vient de se terminer à Montréal. Les cours eurent lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université et les séances du soir dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Aux unes et aux autres, l'assistance fut nombreuse: le succès de l'institution se maintient donc; nous pouvons même dire qu'il grandit.

Le sujet de notre Semaine canadienne aussi bien que celle de France était, cette année, *la famille*: sujet accessible à tout le monde et d'un captivant intérêt. Mais si, en France, c'est l'inquiétude de la *dépopulation* qui l'a fait choisir; chez nous, ce sont plutôt les difficultés de l'*éducation*. Nous ne voulons pas dire cependant que nous soyons, au Canada, à l'abri de tous les autres dangers; le programme de la Semaine nous donnerait tort.

* * *

Les noms inscrits au programme offraient, il faut le dire, une garantie de succès. Prélats et magistrats, religieux et séculiers, hommes de profession ou hommes d'œuvres, professeurs et industriels, tous les rapporteurs avaient déjà fait leurs preuves de bons écrivains ou d'orateurs éloquents. En outre, la Commission avait su choisir pour traiter chaque sujet des *compétences*, pour se servir de ce mot qui a fait fortune. Charger M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur de théologie, d'établir selon les principes catholiques la *constitution de la famille*; le R. P. Ville-neuve, supérieur d'un scolasticat, de nous montrer en quoi

et jusqu'ou la famille est la cellule sociale par excellence; M. le juge Édouard Dorion, de fixer les relations de la famille et de l'école; le R. P. Henri Martin, dominicain, de rechercher les causes de la dépopulation; le R. P. Plamondon, directeur de Patronage, de nous dire comment cette institution peut aider la famille; M. Magnan, inspecteur général des écoles, de nous tracer l'image de la vie familiale parfaite; enfin M. le chanoine Courchesne, directeur d'École Normale, de nous éclairer sur le choix des carrières, c'était du même coup s'assurer des travaux remarquables et un bel auditoire. Et nous n'avons pas parlé des professeurs bien connus, à Montréal, et justement estimés: le Dr Beaudoin, hygiéniste, a traité de la famille et de l'habitation: MM. Georges Pelletier et Arthur St-Pierre, tous deux spécialistes en matière sociale, ont dénoncé les budgets familiaux insuffisants et les exigences de l'industrie; le Dr Gauvreau, avec éloquence a signalé les ravages de la mortalité infantile; MM. Léon-Mercier Gouin et Émile Bruchési, tous deux jeunes avocats au sens chrétien profond et généreux, ont condamné absolument le divorce et montré quelle base juridique notre code donne à la famille; Mlle Jeanne Anctil, directrice des Écoles Ménagères provinciales, (dont le travail fut lu par Mlle Zappa,) a rapidement esquissé, dans la salle même de son école, l'utilité de l'œuvre dont elle est chargée; enfin M. Édouard Montpetit, au cours d'une parfaite leçon de documentation, a expliqué le rouage de cette École des sciences sociales, économiques et politiques, dont il est le fondateur.

Un tel programme semble bien avoir épuisé la matière. Sous tous ses aspects, théologique, philosophique, juridique, ethnologique, patriotique, on a étudié la famille. Aurait-on dû insister davantage sur les épouvantables ravages de la prostitution dans nos grandes villes et sur la

diminution de la foi qui rend possible de telles hontes? Beaucoup en ont parlé à mots couverts. C'était peut-être mieux, vu la qualité de l'auditoire, composé de toutes les catégories de la société.

Que conclure de ces leçons, conférences et discours? La famille canadienne reste féconde, surtout à la campagne, mais deux fléaux la déciment, et qu'il faut à tout prix enrayer: la mortalité infantile et l'émigration. A la ville, comme un peu partout dans l'univers, la famille mal logée, aux prises avec un budget misérable, avec la soif du luxe et du plaisir, minée sourdement par les théories néo-malthusiennes et la prostitution, tend à diminuer. Il faut faire campagne contre tous ces agents de dissolution.

* * *

Nous avons été frappé de l'excellente qualité de tous les cours et conférences. Si nous nous rappelons la liste des professeurs, nous y trouvons certes les esprits les plus divers. Mais tous ont mis, à l'exposé des principes, une rigueur et une rectitude sans reproche; parfois une franchise qui ne manquait pas de courage. Quand il fallut porter sur la famille canadienne des yeux de critique, ceux qui en avaient été chargés s'acquittèrent de leur tâche avec beaucoup d'esprit et un sens très fin de l'observation. Peut-être même trop de pessimisme serait-il resté dans notre esprit, si M. l'abbé Groulx n'avait terminé la semaine par sa réconfortante et poétique conférence sur les traditions et le rôle de la famille canadienne.

Cette belle étude complétait heureusement le grand discours de M. Bourassa, prononcé le lundi, où l'orateur avait dû s'attarder sur les périls et les travers de la famille contemporaine. On connaît l'art de M. Bourassa: puis-

sance, fougue, ironie s'y unissent pour retenir les foules, parfois pendant des heures. Mais des procès instruits avec une telle clairvoyance ne laissent pas que d'attrister, même si le juge réussit à nous faire rire. Il fallait donc, pour nous *remonter*, un autre discours: je l'ai dit, nous l'avon eu et même un second: celui de Mme Fadette. La jeune grand'maman, dont nous avons lu les lettres si souvent et avec tant de plaisir, faisait ce soir-là sa *première conférence*. Tout y fut bien féminin — et la voix, et le style et les choses — comme il convenait à un travail sur l'éducation familiale, tâche par excellence de la mère.

Faut-il parler de la veillée religieuse à l'église Saint-Jacques? Elle fut surtout pieuse, sans éclat démesuré. L'organisateur avait tenu à nous faire prier. Il commença donc par la prière du soir, telle qu'on la fait en famille; il prononça ensuite un sermon où se trouvaient rapidement brossés l'éloge de la famille nombreuse, l'exposé des périls qui la menacent et des remèdes aux maux existants; trois parties séparées par des cantiques populaires à saint Joseph, au Sacré-Cœur et à la sainte Vierge, chantés par les assistants. L'heure se termina par un salut d'où toute musique d'allure mondaine avait été écartée et dont le grégorien fit seul les frais.

Le lendemain avait lieu au parc Lafontaine une grande réunion populaire pour les ouvriers. Les discours furent très bien entendus par les quelques milliers d'assistants, groupés sous les arbres autour du vaste kiosque de la musique. Les mots d'ordre proposés par les orateurs feront leur chemin, espérons-le, surtout le dernier du R. P. Lalande, sur la *sottise de l'anticléricisme*.

Il y a toujours, dans tout congrès un danger auquel il faut avoir l'œil: chaque rapporteur est exposé à répéter ce que son prédécesseur a dit, ou à pénétrer sur le terrain de celui qui parlera après lui. Ce qui est inévitable dans un congrès où les rapports ne dépassent pas un quart d'heure, l'est davantage dans une Semaine dont les cours peuvent occuper l'heure entière. Cependant durant cette IVe session de Semaine Sociale, les répétitions n'ont pas fatigué les auditeurs parce que les points de vue variaient avec chaque professeur, et les mêmes choses apparaissaient dès lors sous un nouvel aspect.

La Commission des Semaines Sociales a donc le droit de se féliciter de l'ensemble de ses études sur la famille. La bénédiction appelée sur elles, par Mgr Georges Gauthier, à la messe d'ouverture du lundi matin, leur a valu beaucoup de sagesse et de modération. La collection en sera certainement instructive et précieuse. Nous faisons des vœux pour que le volume qui la contiendra, voie bientôt le jour, afin qu'on puisse le répandre à profusion, dans toutes les familles, s'il est possible.

Olivier MAURULT, p.s.s.

UN BEAU CHANT PATRIOTIQUE

Nous venons de recevoir un beau chant patriotique : *La survivance de Dollard des Ormeaux*, paroles du R. P. Georges Boileau, O. M. I., du collège de Gravelbourg, musique du R. P. Henri Gervais, O. M. I. L'auteur des paroles a bien voulu dédier son œuvre au directeur de l'*Action française*, "le providentiel évocateur du culte de la Patrie à Dollard des Ormeaux, et le pieux historien de nos gloires nationales". Le Père Boileau est en train d'enrichir notre répertoire d'une série nombreuse de très jolis chants où vibre une grande âme de patriote. Les œuvres du Père Boileau sont en vente au collège de Gravelbourg et à l'*Action française*.

L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Elle a tenu sa huitième réunion annuelle à Montréal au commencement de septembre. Ces séances publiques furent l'occasion de discours ronflants. De hauts personnages s'y étaient donné rendez-vous, Lord Birkenhead et M. Charles Evans Hughes, M. Estanislao Zeballos de l'Argentine et Mtre Mancel du Barreau parisien. A les entendre on eût dit que ces gros bonnets s'étaient mutuellement convoqués à discuter en notre ville les problèmes d'ordre international. Ils traitèrent moins les questions juridiques que la politique étrangère.

Jeu inoffensif, passe-temps que réclament la plupart des hommes pour pouvoir traverser la vie. Et il n'y aurait rien à redire si l'Association du Barreau bornait ses efforts au tralala des fêtes mondaines, des banquets et de leurs inévitables discours. Elle aurait même le mérite de fournir, tous les cinq ou dix ans, aux juges et aux avocats des autres provinces canadiennes l'opportunité de comparer en territoire québécois les avantages respectifs d'un verre d'eau froide et d'un verre de *scotch* après une partie de golf. Mais l'existence de l'Association du Barreau entraîne, entraînera de plus en plus, pour nous Canadiens français, de néfastes conséquences. Qu'on nous permette d'y ramener une fois encore l'attention du public.

L'Association du Barreau devient une grosse machine impérialiste. Les principales séances tournent à la glorification de l'empire britannique, à la nécessité pour ses vassaux de redoubler leur zèle et de multiplier leurs hommages. Cette tâche est remplie, à chaque réunion, en

premier lieu, par un lord anglais. Lord Birkenhead n'y manqua point cette année. Il gagna de la sorte les six cents dollars que l'Association du Barreau dut, paraît-il, lui payer d'avance sous peine d'être privée de sa présence.

Le président de l'Association est, lui aussi, fidèle à la consigne. Le discours d'ouverture que prononça cette année sir James Aikins, porta sur l'avenir de l'empire britannique, la solution des problèmes que les plus *britishers* eux-mêmes aperçoivent à l'horizon. L'on s'efforce de solidifier quelques-uns des liens qui nous rattachent à l'Angleterre. Les plaintes contre l'appel au conseil privé augmentant, l'Association confia cette année au lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan le soin de glorifier le recours à la justice des lords britanniques.

Si l'Association du Barreau avait réel souci de favoriser l'essor du droit canadien, elle soutiendrait le point de vue opposé. Sachant que les jugements du comité judiciaire du conseil privé sont rendus par le roi et que celui-ci se croit placé au-dessus des lois — lord Haldane le rappelait récemment — les membres de l'Association n'ignorent pas que l'appel au Conseil privé est une menace permanente pour l'interprétation des lois canadiennes. Les lords daignent feuilleter nos codes et nos autres recueils de lois, s'il s'agit d'un contrat particulier, d'une réclamation en dommages-intérêts. Se trouvent-ils en face d'une difficulté d'ordre général, touchant la constitution de la famille, d'une province, de la confédération, les lords sortent des textes, les torturent, s'il le faut, afin d'aviser le roi de rendre un jugement moins juridique que politique. Et cette incertitude où l'on est de savoir à quelles sources s'inspirent les conseils des lords auprès de Sa Majesté, expose le droit canadien à une interprétation vacillante, opposée aux règles supérieures du droit. Quelques-uns

espéraient que l'Association du Barreau commencerait l'agitation pour la libération de ce joug. Mais voilà, il y a l'empire. L'appel au conseil privé est un lien visible, solide, entre coloniaux et maîtres londoniens. L'Association s'efforce de le maintenir, comme elle soutiendra tous les mouvements inspirés par une pensée impérialiste.

Mais ce qui présentement est plus dangereux que cette volonté d'asservissement à la politique anglaise c'est la tendance de l'Association vers l'unification du droit canadien. Voilà la raison d'être de l'Association, le but où elle va. Étendre le rayonnement du droit anglais au Canada; lui en assurer la prise de possession; déplacer pour cela les lois françaises du Québec, c'est la pensée directrice de sir James Aikins et de ses suivants. Les méthodes varient; l'esprit demeure le même. On montra, certes, plus d'habileté à la dernière réunion. Il le fallait bien. De maladroits artilleurs avaient dévoilé les batteries; l'Association avait été attaquée, exposée à des querelles intestines; le recrutement dans notre province devenait une impossibilité. Les directeurs commandèrent: Chut et plus de prudence! Au fond rien n'est changé. Vue de près, la dernière réunion est semblable aux précédentes. Les mobiles de ces unificateurs n'ont pas paru dans l'éclat qu'on leur avait donné, par exemple, il y a 3 ans à Ottawa. Mais l'Association ne peut pas préparer chaque année une manifestation à la Gash avec une résolution favorable au divorce! En dépit du demi-silence gardé sur les séances d'études, les échos indiquent clairement que les pensées restent orientées dans le même sens. Et à cause de cela nous ne pouvons découvrir, dans le calme apparent de la dernière réunion, l'"heureuse évolution" que semble y avoir aperçue M. Henri Bourassa (le *Devoir*, 8 septembre 1923). Puisque M. Bourassa croit opportun de demander si cette sourdine

mise par l'Association à ses entreprises de nivellement, signifie "simple mesure de prudence, réserve diplomatique, ou prédominance d'une pensée plus droite et plus réfléchie", nous pouvons conclure que la preuve d'un changement fait défaut et que cette attitude nouvelle ne mérite pas tout de suite *encouragement*. L'optimisme le plus tenace ne pourrait au plus que lui accorder une approbation... momentanée.

Accalmie, voilà tout. La tempête reprendra ou mieux continue. En voici quelques indices.

* * *

Fondée en 1914, l'Association du Barreau se donna comme but principal l'uniformité du droit canadien. Elle mit une réserve, dans l'article premier de sa constitution, touchant les "lois fondamentales de chaque province." C'est une sauvegarde illusoire, ainsi que l'a déclaré fort justement un ancien bâtonnier général de notre province, M. Ferdinand Roy. Comment l'Association procéderait-elle à cette unification sans éveiller les soupçons, et tout en gardant assoupis les prêcheurs de bonne entente ? Dès 1918, elle créa tout exprès un organisme spécialement voué à cette tâche de nivellement: *The Conference of Commissioners on uniformity in provincial legislation*. Les directeurs de l'Association du Barreau, sir James Aikins en tête, amenèrent les gouvernements des diverses provinces, sauf le Québec, à nommer un ou des membres dans cette commission. Toutes les provinces, à l'exception de la nôtre, ont donc désigné des représentants; elles sont en conséquence directement intéressées à ce travail d'uniformité législative.

Ces commissaires préparent des projets de loi, inspirés

du droit anglais quand ils ne sont pas la copie d'une loi en vigueur en Angleterre; ils les soumettent aux membres de l'Association du Barreau et, si ces derniers les approuvent, tous, commissaires et membres de l'Association, s'efforcent ensuite de les faire adopter par nos différentes législatures. L'on espère, de cette façon, amener les provinces à posséder un droit identique sur maints sujets. Des résultats ont été déjà obtenus, notamment pour les lois régissant la société et la vente d'effets. On travaille présentement à rendre uniforme le contrat d'assurance.

Vous voyez le jeu. Les directeurs de l'Association du Barreau paraissent se désintéresser de l'unification du droit canadien. Mais tandis qu'ils se tiennent les mains en l'air, la filiale de leur institution, *The Conference of Commissioners*, fait la besogne. Au reste ses efforts sont secondés par les membres de l'Association. Que cette commission soit sous le contrôle de l'Association, que cette poulette ait été enfantée et couvée par l'Association, on n'en saurait douter. *This body was brought into being on the suggestion of the Canadian Bar Association...* écrivait la *Gazette* le 1er septembre 1923. Jusqu'à ces jours derniers sir James Aikins fut à la fois président de l'Association du Barreau et président de *The Conference of Commissioners*. Le dernier rapport du trésorier Ludwig indique que sir James paya de ses deniers \$10,000 afin de soutenir le secrétariat du *committee which has been sitting on the matter of uniformity of law*. Ce *committee* est vraisemblablement *the Conference of Commissioners on uniformity in provincial legislation*.

Des liens étroits unissent ces deux corps. Sir James Aikins en fit l'aveu le 30 août 1923. Après avoir énuméré les inconvénients causés par la diversité des lois provinciales et les avantages qui suivraient leur uniformité;

après avoir rappelé le but cherché par ces commissaires, *secure uniformity of the written or statute laws of the provinces governing the same subjects*; après avoir cité l'exemple de deux organismes semblables qui fonctionnent aux États-Unis, sir James Aikins ajouta :

"Similarly this body of Commissioners must depend largely upon the Canadian Bar Association for support, and should in its work more closely co-operate with the Association for the purpose of attaining the prime object of this conference, which is at the same time one of the chief objects of the Association."

Est-ce assez clair? L'uniformité du droit canadien constitue le *prime object* des Commissaires et *one of the chief objects* de l'Association du Barreau. Et ces deux groupes, de l'aveu du président, doivent travailler de concert à la réalisation de ce dessein.

Ils y travaillent. Cette année encore ces Commissaires ont rencontré à Montréal directeurs et membres de l'Association; le rapport des Commissaires a été soumis aux membres de l'Association qui devaient y apposer leur visa. Les uns et les autres vont maintenant s'efforcer d'exécuter les conclusions de ce rapport, faire adopter par les diverses législatures le ou les projets de loi que viennent de préparer ces Commissaires.

L'Association du Barreau poursuit de la sorte son œuvre dangereuse. En dépit de son calme apparent, la dernière réunion n'a pas différé des précédentes. Convient-il de lui accorder *encouragement* et de s'endormir?

Les membres de l'Association du Barreau ont tellement dans la tête l'idée d'uniformité, qu'ils veulent y soumettre l'enseignement du droit. A la séance du 5 septembre, M. D.-A. MacRae exprima à ce sujet les doléances de ses confrères. Ce professeur de l'Université de Dalhousie

prôna naturellement le système d'enseignement usité dans les universités américaines et anglaises.

La forme de l'enseignement donné dans les Facultés de droit de l'Université Laval et de l'Université de Montréal diffère profondément de celle qui est en vigueur dans les universités anglo-canadiennes. Dans celles-ci la forme de l'enseignement consiste principalement dans le *case system*, commentaires des décisions rendues par les tribunaux, explication d'espèces juridiques, l'élève essayant d'apprendre ainsi les règles d'après lesquelles se guident les juges. Dans les Facultés de droit de nos deux universités, c'est le cours dogmatique qui constitue le fonds de l'enseignement du droit. Cet enseignement a, comme point central, l'étude des codes, étude nourrie de doctrine, appuyée sur l'observation des faits. Le professeur, sans négliger l'application pratique du texte commenté, montre l'enchaînement historique des institutions juridiques, dégage les principes qu'édicte le droit romain et qui furent précisés par le droit ancien et moderne de la France.

Comme il fallait s'y attendre, M. MacRae, parlant au nom du comité de l'enseignement juridique, préconisa l'adoption du *case system* dans toutes les Facultés de droit canadiennes. C'est, du reste, logique. L'Association du Barreau ne peut faire autrement puisqu'elle veut la diffusion de la *Common law* en notre pays. Des étudiants formés uniquement par l'étude des décisions judiciaires, comprendront le rôle du droit anglais; ils deviendront forcément des législateurs, des avocats, des juges ne connaissant que la législation anglaise et désireux d'aider à son rayonnement. Tous les efforts de l'Association du Barreau tendent à un but unique, enlever au droit français l'emprise qu'il garde sur la province de Québec, soumettre au droit anglais le Canada entier.

Ces efforts se continueront. Les avis, de si haut qu'ils descendent, ne les arrêteront point. Les paroles si courageuses et si claires de l'honorable Alexandre Taschereau ne ralentiront pas le zèle de sir James Aikins et de ses suivants.¹ Il leur faudrait renoncer à la raison d'être de

¹ Reproduisons ici à titre documentaire et pour nous en servir au besoin, quelques-unes des judicieuses remarques prononcées par notre premier ministre à la séance du 4 septembre 1923. Nous empruntons ce texte au *Canada* du 6 septembre 1923 :

“La grande guerre a changé le monde. Les idées déjà vieilles ont disparu, ensevelies sous les tranchées et de nouveaux idéaux et de nouvelles conceptions des choses ont surgi, avec de nouvelles conditions d'existence. Exigent-elles des changements dans les législations du monde civilisé? Je ne le crois pas. Un seul monument a survécu à la splendeur de l'Empire romain, c'est son code de lois qui forme la majeure partie de la législation de toutes les nations civilisées modernes. D'ailleurs ces lois ont été adaptées différemment suivant les nations et leurs traditions nationales, leurs aspirations et leurs besoins. C'est pourquoi l'uniformité des lois est une impossibilité; car on ne peut ignorer que les lois sont faites pour le peuple et non le peuple pour les lois.”

“Les principes généraux et fondamentaux peuvent être les mêmes, mais n'oublions pas que les traditions, la race, les sentiments religieux, la manière de vivre et le “je ne sais quoi” particulier à chaque peuple, ont une grande portée et une grande influence sur sa législation. Même dans le pays ancien qu'est la France, à l'époque où l'unité de l'empire avait atteint son plus grand degré de force cohésive, les législations des provinces étaient autant de séries de “coutumes” par lesquelles chaque province se gouvernait.”

“Les Canadiens ne forment pas une nation homogène; le Canada est une confédération de plusieurs provinces distinctes qui, à la suite d'un contrat soigneusement médité, ont formé une société en mettant en commun certaines parties de leurs propriétés, de leurs droits et prérogatives, mais qui en même temps, ont jalousement retenu leur suprématie sur les autres matières sur lesquelles elles avaient voulu garder le contrôle.”

“Si les choses en eussent été autrement, le contrat n'eût jamais eu lieu, et la Confédération ne durerait que si le contrat est respecté dans toute son intégrité. J'irai même plus loin. En cas de doute, qu'il s'agisse de sa juridiction ou d'autre chose, le parlement du Canada devrait toujours répugner à adopter une législation qui répugne à l'une ou à l'autre des provinces.”

“Cela peut faire momentanément l'affaire des autres membres de la famille canadienne, mais s'il en froisse un, le résultat sera une blessure que le temps ne réussira pas toujours à fermer. Aucune province ne devrait sentir que la Confédération est une entrave ou un fardeau qui l'embarrasse dans la voie du progrès.”

leur Association. En sont-ils capables? Pour les y décider, il faut plus que des paroles; il faut des actes. Le meilleur est encore le refus des avocats canadiens-français de monter dans cette galère.

Antonio PERRAULT.

“Je ne prétends pas que de pareilles choses soient arrivées dans le passé, car je n'écris pas l'histoire.”

“Dans notre province, la Confédération nous a laissé tous nos droits civils. D'ailleurs le traité de Paris qui était inviolable nous garantissait la liberté de notre régime légal sous ce rapport. Je ne crois pas que personne dans cette province veuille le rappel du traité. Il doit être maintenu dans toute son intégrité”.

POUR LA DÉFENSE DE NOS LOIS

Voici les graves paroles prononcées récemment par M. le juge A. Rivard, lors de la réception offerte par le barreau de Québec à M. Paul Mancel, avocat-général à la Cour d'Appel de Paris. Les craintes de M. Rivard confirment éloquemment celles de M. Antonio Perrault :

“Tout cela, cependant, peut disparaître”, continua le juge Rivard, “si nous perdons quelque chose de plus précieux encore, je veux dire notre droit, nos lois. Remplacez notre droit français par le “common law” et c'en sera fait, avant dix ans, de notre langue, de nos mœurs, de notre mentalité. Nous avons besoin que la France nous envoie ses légistes. Car si nous ne nous tenons pas en contact avec eux, la Nouvelle-France ou du moins ce qui en restera disparaîtra de ce pays. Nos lois sont véritablement en danger. Nous ne sentons que trop l'empiétement du droit anglais. Depuis longtemps, nous luttons contre cette infiltration et bien souvent, dans cette lutte, nous trouvons chez nous des adversaires. Un professeur d'une université anglaise de cette province ne disait-il pas, dernièrement, qu'il ne savait pas ce qu'est notre code civil? Voilà le mal : on ne sait pas ce qu'est notre code civil. On le prend pour un statut et on l'interprète comme tel.”

(L'Événement, 10 sept. 1923.)

A CEUX QUI VOUDRAIENT LÂCHER

A ceux qui voudraient lâcher, qui trouvent que la lutte est superflue; nous apprenons qu'il y a encore des Canadiens français dans la province de Québec qui se font insulter par les conducteurs de train, par les garçons de table à bord des wagons-restaurants, parce qu'ils commettent le crime d'exiger qu'on leur parle et qu'on les serve en français. L'un de nos vaillants amis, un voyageur de commerce, nous apportait l'autre jour tout un dossier rempli de faits aussi criants dont il a été la victime. Quand donc aurons-nous assez de fierté ou de simple dignité pour mettre fin à un pareil régime?

UN HISTORIEN POÈTE ¹

ARTHUR GUINDON, PRETRE DE S. SULPICE

Le pieux fondateur de la Compagnie des Prêtres de S. Sulpice n'avait peut-être pas prévu qu'un de ses fils spirituels se sentirait un jour la vocation de poète : identifiés avec la règle du Séminaire, théologiens consommés, "hommes d'oraison" d'après les méthodes qui ont fait leurs preuves, éducateurs des jeunes clercs dont ils partagent la vie studieuse, tels nous apparaissent "ces Messieurs", à nous qui avons passé cinq ou six ans dans la solitude où ils nous ont marqués de leur empreinte. M. Arthur Guindon nous démontre par ses livres que cette austère discipline n'est pas incompatible avec les nobles élans qui élèvent l'âme vers les sommets de la poésie.

N'est-ce pas un art, après tout, et le plus beau des arts, que celui de la formation des jeunes lévites? "Ars artium regimen animarum". Quoi d'étonnant qu'un vénérable Sulpicien, après avoir voué les plus belles années de sa vie à ce saint ministère, dépense ses dernières énergies à chanter les temps héroïques du Canada, où l'humeur guerrière fut toujours imprégnée du plus pur christianisme, aux premières périodes de la colonisation? C'est une noble tâche, c'est le beau couronnement d'une existence qui est restée volontairement obscure, à l'ombre d'un sublime idéal.

¹ Le présent article qui remonte à juillet, était composé lorsque j'ai appris la mort foudroyante de M. l'abbé Guindon. Je n'ai pas cru devoir modifier le texte de ces pages que je dédie à la mémoire du vénéré défunt. — (Note de l'auteur).

* * *

M. Arthur Guindon a donc publié en 1922, dans la collection de l'*Action française*, des poèmes qui ont pour titre: *Aux temps héroïques*. Mais je vous avertis, amis lecteurs, qu'il ne faut pas ouvrir ce livre avant d'avoir parcouru une autre publication qui l'a précédé, et qui en est le commentaire indispensable: en 1920 paraissait à Montréal un livre intitulé: *En Mocassins*. Un pareil vocable est assez mystérieux pour ceux qui ne sont pas initiés à la vie canadienne; si le présent article passe les mers, comme il faut s'y attendre, j'ai le devoir de prévenir les Français de là-bas que ce titre est la réplique approximative de cet autre bien connu, sur un thème analogue: *Chansons en sabots*. Les mocassins étaient la chaussure des premiers habitants du Canada; ils sont encore en usage, mais, nous dit l'auteur, ce sont de "grossières imitations" de la chaussure indienne d'autrefois.

Ce premier ouvrage de M. Guindon est une série de portraits, de tableaux, où il dresse en pied les indigènes primitifs, revêtus de peaux soyeuses, fièrement campés sur leurs *mocassins*. Il a soigneusement recueilli les contes, les légendes de la période préhistorique, et cette mythologie abonde en récits captivants à l'égal des mythologies d'Athènes et de Rome. Sans remonter si haut, n'avons-nous pas eu en France les livres de Gaston Paris dont l'érudition a ressuscité les mythes de notre moyen âge, et, plus récemment encore, la reconstitution patiente du roman de Tristan et Yseult, chef-d'œuvre de l'académicien Bédier? A sa manière, M. Guindon fait revivre un pauvre rêve évanoui, celui des Hurons-Iroquois et des Algonquins. L'entreprise valait de tenter le pinceau de l'artiste qui se cache sous l'humble livrée du Sulpicien.

Il dépeint d'abord, en traits animés, les mœurs de ces peuplades qu'il ne veut pas qualifier de "sauvages", après avoir contemplé avec une indéniable sympathie leurs âmes naïves. A la suite des anciens chroniqueurs ou collectionneurs plus récents, les Sagard, les La Potherie, les Lafiteau, sans omettre l'historien Ferland, il s'aventure en cette forêt-vierge, s'attendant à y trouver "beaucoup d'ombre, un désordre grandiose, et aussi des échappées de vue vers l'azur". Il s'est complu à étudier les croyances superstitieuses des indigènes, exprimées en des idiomes débordants d'harmonie: "Grands enfants enthousiastes, dit-il, ils trouvaient un plaisir extrême à raconter ou à chanter, avec accompagnement de danse, tout ce dont leur âme vibrait. Ils avaient des rondes pour célébrer le retour des saisons, invoquer les esprits, préparer la pêche, la chasse et la guerre; pour pleurer les défunts et rappeler le souvenir des ancêtres. Ils avaient des chants pour mourir au poteau du supplice."

Visiblement ému, l'historien n'a pas de peine à transposer d'un mode à l'autre le rythme de son style, lorsqu'il veut faire passer dans notre langue la cadence des hymnes que chantaient les Algonquins: la prose harmonieuse du chroniqueur se mue facilement en rythme poétique; il ne faudrait pas chercher dans ces vers une poésie raffinée: ce sont des sentiments, des images fort simples, mais tout cela laisse transparaître de la noblesse, de l'énergie. La *Chanson d'Arselik*, par exemple, est inspirée par l'amour; mais la passion s'y révèle "sans molle tendresse, et rehaussée, en quelque sorte, par la poésie de la nature et de la mythologie."

Arselik a été trahie par deux rivales qui n'ont pu gagner le cœur de son amant; elle a été conduite dans une île déserte; autre Calypso, séparée à jamais de l'objet de son

amour comme l'antique déesse, elle contemple le canot qui s'enfuit et chante ainsi son désespoir :

*Je pleure seule dans cette île,
Et nul n'entend ma voix...quel sort !
O solitude où l'on m'exile,
Entends au moins mon chant de mort !...*

*Fausse amitié, tu m'as contrainte
A périr loin de mon amant.
Esprit du vent, porte ma plainte
Au beau chasseur qui m'aime tant !...*

*De son grand coeur je suis la reine.
Oh, qu'il est beau ! Oh, qu'il est fort !
Je vois sa colère et sa peine,
Dès qu'il saura mon triste sort.*

Plus loin, nous trouvons un *Chant de Berceuse* sur les lèvres d'une femme plus heureuse que la pauvre Arselik : le nouveau-né est couché dans la *nâgane* indienne, simple planche en forme de berceau, suspendue aux branches des arbres durant l'été et aux chevrons de la cabane pendant l'hiver ; sur un ton grêle, la mère fait entendre un couplet joyeux, et, par une fiction du trouvère indigène, le marmot lui répond. M. Guindon a rendu de son mieux cette poésie ingénue.

Il y a aussi la *Chanson de la Mouche à feu* ; cette mouche, fameuse dans les antiques forêts, est une bestiole dont les ailes et le corps lumineux répandent mille reflets chatoyants ; voici quelques strophes en son honneur :

*La nue est sombre,
Tranquille est l'eau;
Vole dans l'ombre,
Peut flambeau.*

*L'étoile brille
Sur ton corset,
Légère fille
Du feu follet.*

*De tige en tige
Voyage, luis,
Danse et voltige,
Flamme des nuits.*

Ces visions reposantes ne sont pas de longue durée; dans l'ensemble, ce *folk-lore* est parsemé de titres terribles: *Un ancien nid de tonnerre. La création du mauvais esprit. Le Bain des squelettes.* L'éditeur a eu soin de reproduire, sur des planches finement gravées, les divinités tragiques qui sont mises en action dans ces récits: bustes humains sur des jambes de fauves, ou réciproquement; aigles formidables planant sur une mer en furie et lançant des éclairs par l'orbite de leurs yeux enflammés; géants fantastiques, terrassant des serpents monstrueux à coups de rocs énormes, rien ne manque à ces pages pour produire une impression grandiose et terrifiante.

Un des derniers contes de ce recueil, et aussi un des plus attachants, c'est *La Fiancée du Manitou*. Les poètes Algonquins avaient imaginé cette idylle dramatique pour combattre l'indulgence aveugle des parents envers leurs enfants, non moins que l'excessive mélancolie à laquelle

étaient portés les jeunes Indiens, dès la plus légère contrariété. La scène se passe dans les forêts qui bordent le Kitchigami, nom algonquin du Lac Supérieur. Lilino est une jeune fille qui a choisi le Manitou, génie de la forêt, comme esprit protecteur; après un jeûne rigoureux, assise sous les pins séculaires, elle a mérité de voir le Manitou sous la forme "d'une espèce d'oiseau-mouche tout vert, à gorge de rubis, passant d'un pin à l'autre en bourdonnant." Depuis lors, elle s'isole de plus en plus, et la forêt exerce sur elle une fascination malade qui désespère sa famille. Sa mère finit par croire qu'elle y a trouvé l'amant idéal et mystérieux qui se dérobe aux regards indiscrets.

Un jour, cependant, Lilino revient toute joyeuse: le démon de la mélancolie semble vaincu; ce seront bientôt les noces, tout le monde en est persuadé, et la fête se prépare. A la date convenue, la jeune fille s'est parée de ses plus beaux atours, "de sa tunique à franges et de ses mocassins brodés, de son collier et de ses bracelets en coquillages... Elle court se mirer dans une source voisine, revient, et déclare qu'elle va à la rencontre de son fiancé." Mais, tout-à-coup, sa voix devient grave, elle joint les mains, fait de touchants adieux à ses parents et disparaît pour toujours dans les profondeurs du bois. En vain on partira à sa recherche: ce n'est plus qu'un fantôme éthéré qui est allé s'unir au génie de la forêt, maître de son cœur.

Le lecteur de cet apologue se croirait transporté parmi les *Contes des Mille et une Nuits*. Cette série de narrations fantasmagoriques contenait en germe, comme il a été dit, les poèmes dont le fond appartient au domaine de l'histoire, et qui ont trait à la défaite des Iroquois par les Européens.

Bâtir une épopée sur des données historiques a paru longtemps une gageure, un défi aux lois du genre épique, tel qu'il était envisagé avant le Romantisme. Mais nous avons eu, depuis, Vigny et les poésies narratives de son *Livre Moderne*, Lamartine et le roman en vers de *Jocelyn*, et surtout Victor Hugo dont la prodigieuse *Légende des Siècles* renferme jusqu'à des événements contemporains.

Il était donc permis à M. Guindon de suivre ces illustres guides et d'inviter sa Muse (une Muse sanctifiée comme il sied à un membre de sa Compagnie) à célébrer les temps héroïques de l'occupation canadienne. Il serait téméraire de prétendre que son entreprise, quelque hardie qu'elle puisse paraître, n'ait pas abouti au succès.

Je me sentirai plus à l'aise pour faire ressortir les mérites de l'œuvre lorsque j'aurai fait grief à l'auteur, *salva reverentia*, d'un certain nombre de métaphores ou d'expressions qui semblent heurter les lois de nos vieux traités de littérature. Ces remarques sont à l'adresse de la génération qui vient, afin qu'elle ne s'autorise pas du défaut ou des faiblesses de style qui se rencontrent même dans les meilleurs ouvrages de ses respectables aînés. Les efforts littéraires de la Nouvelle-France sont si méritoires, si touchants, à une telle distance de la Mère-Patrie, qu'on serait tenté de les louer toujours, quand on vient de là-bas et qu'on entend ici parler et écrire notre belle langue, dût-on y rencontrer des tournures répréhensibles. Mais ce serait faillir au devoir de la critique, et les intéressés eux-mêmes tiendraient pour suspectes, et non sans raison, des louanges qui ressembleraient à des "prix d'encouragement". C'est donc dans un esprit de bienveillante équité que je me permettrai les remarques qui suivent :

A la page 35, on lit ces vers :

*Ayant incendié l'océan de nuages,
Le soleil a passé les horizons sauvages.
Le ciel s'est renversé dans le fleuve miroir.
A l'orient, la nuit montre son buste noir.*

Les figures de mots du premier et du dernier vers ne sont pas fausses par elles-mêmes, mais assez mal préparées; l'océan pourrait être *incendié*, mais par le reflet de *nuages en feu*. Le *buste* de la nuit supposerait une personnification allégorique qui n'est pas indiquée dans ce passage.

A la page suivante, c'est la poursuite des "mouches à feu" par Madame de la Peltrie et Mademoiselle Mance: ces mouches étincelantes sont destinées à être suspendues en chapelet devant l'autel, au lieu et place de la lampe du sanctuaire. Les deux pieuses femmes, en de joyeux ébats, en prennent une, puis deux, elles courent ensuite après un "trio" de ces insectes, dont une seule unité tombe entre leurs mains délicates; elles les vérifient minutieusement, et, quand les voiles soigneusement fermés en contiennent un brillant essaim,

*"Jeanne avec enjoûment: j'en attrape encore une,
Et puis ce sera tout !..."*

Vénéralable poète, il y a là trop de candeur, trop de détails puérils, dans un sujet de cette envergure; cette scène aurait sa place dans un livre de fables à l'usage de la première enfance, et non dans les pages épiques de la fondation canadienne. Quelques gestes sobres, discrètement indiqués, auraient suffi à votre tableau, dont l'ensemble est par ailleurs d'un charme incontestable.

Vers la fin de la page 44, je vois des sauvages qui ont attiré les chrétiens dans un guet-apens, et qui, d'un coup d'arquebuse,

“Les font *dégringoler* à terre, palpitants.”

La trivialité de l'expression ne aurait échapper à personne.

Dans une autre strophe du même morceau, on rencontre ce vers, pour stigmatiser le vil assassinat qui vient d'être commis:

“La honte satisfaite et *la fange contente.*”

Encore une image forcée, une métaphore mal amenée, qui frise l'incohérence et cause une surprise peu esthétique.

J'ai trouvé ailleurs quelques incorrections matérielles comme “quelqu'un *de seul*”, page 45. “Ils ont vu *d'autre chose*”, page 90. Cheville dans le premier cas, procédé fautif pour éviter l'hiatus dans le second.

Il y aurait du pédantisme à insister sur ces négligences. J'ai hâte d'arriver à un exposé d'ensemble, pour donner un aperçu de ces pièces magistralement épiques; je signalerai les plus significatives.

Le premier jour de Montréal fait songer à ce passage de l'*Enéide* où Virgile nous montre l'emplacement de la Rome future, campagne inculte qui offrait aux troupeaux de maigres pâturages:

*O rive, qu'as-tu fait des nids sous la feuillée,
Des herbes et des fleurs, des taillis pleins de voix,
Du sable d'or qu'ourlait la vague ensoleillée?
Ah! ie voilà fameuse autant que dépouillée
Du charme d'autrefois...*

*De longs quais, assaillis par une onde courante,
Retiennent amarrés cent navires de fer.
D'un jet de vapeur sort une voix mugissante,
Quand l'un d'eux, retournant sa proue impatiente,
Fuit vers le gouffre amer.*

*O titans du progrès, trêve à votre délire !
 Taisez-vous, éléments, engrenages, essieux.
 O nature, reprends en ces lieux ton empire,
 Pour une heure, ô forêt, reviens avec ta lyre
 Et l'ombre des aïeux.*

Ce sont des strophes d'une rare plénitude, des vers d'une touche classique; le rêve de l'artiste, regrettant "l'âge d'or" et maudissant "l'âge de fer", est traduit avec éloquence.

La tête de Saint-Père est une scène macabre, mais pleine de grandeur. D'autres poètes ont fait parler ainsi la tête de S. Jean-Baptiste apportée au banquet d'Hérode. Ici, le héros qui avait nom *de Saint Père* a été décapité par les *Onneyouts*, tribu iroquoise; ils veulent se faire un trophée de cette figure exsangue; mais la physionomie s'anime tout-à-coup, et ces lèvres frappées par la mort adressent aux misérables des reproches terribles. En vain les bourreaux veulent-ils se moquer de ces miraculeuses paroles, en y répondant par des insultes:

*Tu peux nous menacer, ô tête;
 Mais nous sommes indifférents
 A l'inoffensive tempête
 Qu'un mort déchaîne entre tes dents.*

La victime se fera entendre jusqu'au bout et les Iroquois prendront la fuite, terrifiés par ce prodige. Mais, dans la pièce suivante, plusieurs héroïnes qui ont survécu au carnage, y compris la veuve de Saint-Père, interviendront auprès de la justice militaire pour implorer le pardon des assassins; c'est le triomphe de la charité.

L'expédition de Dollard occupe près de cent pages du

recueil; les alexandrins y alternent avec des strophes en vers de huit pieds. Le récit est entremêlé de discours pathétiques, comme dans l'*Iliade* et l'*Enéide*. Nous ne sommes plus habitués, dans la littérature moderne, à ces longues narrations en vers. Qu'on prenne la peine de lire celle-ci, et l'on verra si l'auteur n'a pas eu raison de mettre des "pensers nouveaux" à la "mode antique." C'est plus qu'un *essai*, c'est une œuvre de talent conduite avec art. Je ne paraîtrai pas trop méchant si j'ajoute qu'il y a, dans cette chronique rimée, de la prolixité, des vers trop faciles, des tirades qui sentent l'improvisation.

Il me semble superflu de parler des autres morceaux; l'analyse ne saurait remplacer une lecture attentive. Je crois en avoir assez dit pour que la classe lettrée ne néglige ni les récits ni les poèmes de M. Arthur Guindon: ils doivent être en bonne place dans une bibliothèque canadienne.

Ce consciencieux écrivain a fait paraître, en 1923, une brochure des plus intéressantes sur *Les trois Combats du Long-Sault*; ces pages historiques éclairent d'un nouveau jour les exploits de Dollard, magnifiquement chantés dans le livre précédent. Le premier récit du livre serait encore plus vivant, si l'auteur avait montré moins de prédilection pour les verbes au *présent de l'indicatif*; il lui sera facile de corriger cette permanente distraction, dans une édition ultérieure que je souhaite à son dernier-né.

* * *

On vient de publier à Paris, comme *Supplément au Manuel illustré d'histoire de la Littérature française* dû à l'abbé Calvet, professeur à l'Institut catholique, quelques lumineux aperçus sur la littérature canadienne. M. le

chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, s'est chargé de cette rédaction.

Ce n'est qu'un *sommaire*, comme bien l'on pense; mais les idées générales y abondent. Pour le sujet qui nous occupe, on peut lire avec fruit ces lignes, extraites d'un article de l'honorable M. Chapais: "Nos aïeux faisaient de la littérature, mais une littérature vivante et héroïque. Ils respiraient une atmosphère épique et chaque jour voyait naître sous leurs pas une page d'épopée... Quant à l'histoire, elle se faisait de toutes pièces; elle se rédigeait à coups de hache et d'épée, à coups de flèche et de mousquet... Durant cent cinquante ans, nos ancêtres semèrent à pleines mains... la semence généreuse d'où devaient sortir les moissons littéraires de l'avenir: moissons de légendes et de récits épiques.., moissons de poésie et d'histoire, dont notre siècle a vu l'heureuse et pacifique germination."

Ces derniers mots résument, sans que son nom y figure, l'œuvre de l'écrivain sur lequel je viens d'attirer l'attention. En faisant mieux connaître et mieux aimer les origines de la race canadienne, M. Arthur Guindon a étendu le champ d'action de son apostolat: prêtre doublé d'un patriote, il a bien mérité du pays où s'est longuement exercé son zèle sacerdotal.

Abbé F. CHARBONNIER,

Docteurs des lettres de l'Université de Paris.

LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE

CORRESPONDANCE DE FLAVIEN DUPONT (1)

III

Montréal, 2 octobre 1895.

Mon cher Dupont,

Je viens d'apprendre que la dernière tentative est de faire revenir Chapleau avec L.-P. Pelletier et d'envoyer Ouimet à Spencer Wood. Avec L.-P. Pelletier, on croit entraîner le clergé.

Si la combinaison avait lieu, il se pourrait bien faire que nous aurions des élections sans retard. Chapleau y consentant pour avoir une occasion de montrer son pouvoir de suite. Écrivez ce que vous pensez de cela. On nous traiterait comme une quantité négligeable.

Tout à vous,

A.-R. ANGERS.

Ottawa, 27 août 1895.

Mon cher Dupont,

Je vous transmets l'*Événement* de jeudi où se trouve une traduction de mes explications. Elles pourront peut-être servir plus tard. Au Sénat les débats ne sont pas traduits.

Je vais vous communiquer le nouvel ordre en conseil au Manitoba. Suivant moi c'est un document humiliant le pouvoir central devant M. Greenway, c'est virtuellement le rappel du "Remedial Order". C'est une demande à Greenway de bien vouloir dire au gouvernement ce qu'il est disposé de faire pour la minorité catholique. Vous entendez d'ici la réponse de Greenway. MM. Chapais, Casgrain, Charlebois appréciaient ce document comme moi. Je ne comprends pas comment M. Ouimet et M. Caron n'ont pas résigné plutôt que de consentir à cet ordre en conseil. Ils ont peut-être craint de n'être pas pris au sérieux une seconde !

¹ Voir l'*Action française*, décembre 1922 et janvier 1923.

Ce fameux document est en visite à Québec. Je l'attends par la poste d'aujourd'hui, je vous le passerai ensuite.

Je crois descendre à Montréal sous peu. Je compte vous y rencontrer.

Votre ami,

A.-R. ANGERS.

Ottawa, 28 août 1895.

Mon cher Ami,

Je vous transmets le nouvel ordre en conseil du 25 juillet dernier. C'est un monument de bêtises. Le gouvernement est capable de toutes les bassesses et décidé à sacrifier les droits de la minorité. Prenez une copie du document et rendez-le moi.

Tout à vous,

A.-R. ANGERS.

Ottawa, 29 août 1895.

Mon cher Ami,

La *Presse* et le *Monde* du 28 publient une entrevue importante avec M. Greenway. Il dit que l'exécutif du Manitoba est sans pouvoir et que toutes communications d'Ottawa devront être soumises à la Législature pour réponse.

C'est précisément ce que nous avons prévu. Si Greenway complète cette réplique en ajoutant "mais la Législature ne peut être convoquée avant le mois de juin prochain", le Parlement sera paralysé par l'imprudence du Cabinet et nos ministres seront matés. C'est encore ce que nous avons prévu.

Votre ami dévoué,

A.-R. ANGERS.

Montréal, 19 novembre 1895

Mon cher Ami,

J'ai reçu votre lettre. Je constate que vous êtes dans une grande quiétude. Je ne puis pas dire que je suis aussi tranquille. Les choses me paraissent aller ici fort mal. Nous allons vers une défaite certaine. Montréal-Centre est aux mains de McShane. Les libéraux font des

assemblées dans Jacques-Cartier. Les conservateurs n'y ont pas même de candidat. Et M. Ouimet est allé passer une semaine de distraction à New-York. Voir ainsi nos intérêts sacrifiés me fait faire du mauvais sang.

Je viens de voir le sénateur Bernier. Il est venu à Ottawa à la demande de sir Adolphe. Il ne sait pas exactement pourquoi. Il espère que c'est pour collaborer à un projet de loi. Il me donne de très mauvaises nouvelles du Manitoba. Il ne croit pas qu'il y ait un seul comté sûr pour les conservateurs, pas même celui de Larivière. Son abstention de voter avec nous lui a fait un grand tort.

Vous avez dû voir dans le *Star* la rumeur que l'on songeait à me remplacer au ministère par M. Flynn, un Irlandais? Comment cela serait-il vu de nos Canadiens? On disait même que le Gouvernement de Québec se prêterait à cet arrangement. Je ne le crois pas. Ce serait à faire désirer la résurrection de M. Mercier.

Quand venez-vous passer un après-midi à Montréal? J'ai quelque chose de très important à vous communiquer au sujet d'un certain nombre d'élections, inclus la vôtre, qui se ferait par acclamation. Le 21 est fête légale. Si je ne suis pas au bureau ce jour-là et que vous veniez à Montréal, vous me trouverez à ma pension, 26 rue Victoria. Si c'est indifférent pour vous je préfère que vous choisissiez un autre jour, car il me faudra peut être sortir avec ma femme.

Tout à vous,

A.-R. ANGERS.

Montréal, 14 décembre 1895.

Mon cher Dupont,

A mon retour de Québec je reçois votre lettre du 13. J'ai bien hâte d'avoir votre visite à Montréal. Vous voyez que le gouvernement depuis juillet dernier n'a converti personne puisque Wallace se retire. Je crois que Tupper, père, vient sur l'invitation de Tupper, fils, et il reste encore assez de temps d'ici au deux janvier pour causer une grosse surprise. Le club Cartier-MacDonald m'a fait une fort belle réception. Son adresse a surtout beaucoup d'importance. Pour diminuer l'effet de cette démonstration M. Ouimet par son clerc Côté et son neveu Ouimet, a fait censurer le *Moniteur* de Lévis. Imaginez si les écrivains du *Moniteur* vont être humiliés de recevoir une pareille censure.

Savez-vous que notre Ouimet est aussi fort que Talleyrand ?

Je viens de recevoir une lettre de mon ancien secrétaire Gérin. Cook, le reporter du *World*, et Wallis du *Mail* l'ont arrêté pour lui dire: "Après tout, M. Angers avait raison, la démission de Wallace le démontre, au lieu d'avoir gagné du terrain nous en avons perdu". Sont-ils bêtes, ces Anglais, de ne voir les choses qu'après qu'elles sont passées.

Tout à vous,

A.-R. ANGERS.

Montréal, 27 avril 1896.

Mon cher Ami,

Samedi matin j'ai eu une entrevue avec le futur Premier. M. Chapleau a été demandé en mars de s'adjoindre à lui; ils ont échangé plusieurs lettres. Dans l'une d'elles, M. Chapleau a accepté d'entrer. Alors le Bill venait de subir sa seconde lecture pour entrer au comité général; il était alors sous l'impression que le Bill passerait, il consentait bien à récolter sans avoir eu le trouble de semer; mais aussitôt qu'il a été constaté que le Bill ne passerait pas et que le gouvernement était forcé de passer à autre chose, il a écrit une autre lettre pour se dégager. J'ai donné l'avis au Premier d'insister de nouveau, de le faire venir à Ottawa, de le mettre au pied du mur afin que le public sache que s'il n'entraîtrait pas c'est par égoïsme.

Sir Mackenzie doit résigner aujourd'hui. L'intention est de reconstruire en entier la section française de notre Province. M. Ives restant, M. Daly cèderait sa place à H.-J. Macdonald, Manitoba. Tous les autres demeureraient. Bowell serait remplacé par Osler ou par Tisdale. Ce n'est pas tout ce que nous avons espéré. Je crois la situation bien difficile; un gouvernement qui n'est pas encore formé pendant que l'Opposition va son chemin.

Tout à vous,

A.-R. ANGERS.

Villa Mastai, Québec, 30 novembre 1895.

Mon cher Député,

A tout Seigneur tout honneur. Tu seras le premier servi de quelques numéros du *Moniteur* qui te montreront ce journal sous son vrai jour. Il ne parle qu'une fois la semaine et sa voix n'est pas enrouée. Enchanté de l'aimable accueil que tu veux bien lui faire, il va tenter de

s'introduire dans ton royaume pour y propager la semence des saines doctrines. C'est un journal de combat et comme il ne craint pas de recevoir des coups il n'a pas peur d'en donner. Ses principes sont les tiens et il les défend envers et contre tous. On le lit à Québec et un peu à Ottawa, d'après ce que je puis voir. Dans les ministères, il est mal noté, si on en juge du moins par le patronage qu'il n'a pas, mais cela ne change en rien ses allures. On le dit tenace et entêté. C'est du moins l'opinion de sir Adolphe Caron et je la partage. Bref, comme tu le dis, c'est une invention nouvelle et tout à fait moderne. Il est à ta disposition et publiera avec plaisir ce que tu daigneras lui confier. Ce sera lui faire grand honneur.

J'ai déjà effleuré la question des nominations au Sénat et à l'aide des chiffres du recensement j'ai prouvé que les Anglais n'avaient droit qu'à cinq sièges dans la chambre haute, par conséquent que les autres vacances qui restent doivent être remplies par des Canadiens français. Cochrane, Drummond, O'Gilvie, Murphy et Price, voilà les cinq sénateurs qui ne sont pas des Français. Or les Français ont droit à 19 sièges. Si tu veux je peux continuer à attirer l'attention de *nos* ministres sur l'impérieux devoir qui leur incombe de ne pas nommer un Anglais à Rougemont. Ce serait peut-être dangereux de leur suggérer un nom quelconque, mais je ne vois aucune objection à dénoncer l'idée de nommer *Brute* Campbell. J'attendrai ta direction avant d'agir.

Notre chef a un projet de manifeste entre les mains, au cas d'une dissolution immédiate. Tu peux demander à le voir et faire tes suggestions.

L.-P. Pelletier accepterait bien volontiers ce que lui suggère son ambition effrénée, mais la *crainte de faire de la peine* à Angers l'arrête ! Il a décidé d'attendre le discours du trône avant d'agir, comme si le discours pouvait ne pas contenir l'annonce d'une législation réparatrice, puisque la session est spécialement convoquée pour cet objet. Vois-tu arriver le jour où la crainte de faire de la peine à Angers n'existera plus !

Tous les jeunes conservateurs de Québec sont avec nous, à l'exception d'Amyot qui ne sait pas encore ce qu'il est et de Joncas qui cherche à se caser. L'ami Arthur Turcotte est parti pour l'Angleterre mais il sera de retour vers Noël. Est-il allé voir quelque millionnaire et prélever une souscription en faveur de notre parti ? On le saura au mois de janvier. En attendant le plaisir de te voir je te serre cordialement la main.

Bien à toi,

P. LANDRY.

Villa Mastai, Québec, 17 décembre, 1895

Mon cher Dupont,

Le sénateur Desjardins, Alphonse de son petit nom, est un homme qui peut, à un moment donné, dans le seul désir de sauver le parti, consentir à se laisser bombarder ministre fédéral et membre du Conseil privé. Il faut empêcher la chose et s'assurer des influences qui peuvent, si nécessaire, agir efficacement sur les dispositions et la volonté toujours un peu vacillante de notre ami. Nous avons trop bien réussi jusqu'à ce jour en tenant les affamés loin de la crèche ministérielle pour ne pas croire que la Providence nous fasse triompher jusqu'à la fin. Mais il faut aider au ciel et je signale à ta vigilance et à ton activité le sénateur Desjardins, Alphonse de son petit nom.

Notre modeste démonstration à notre chef a eu du retentissement. Puisse-t-elle convaincre les puissants (?) du jour que notre province est unie, groupée autour d'un homme avec lequel il faut compter. A Québec le sentiment est unanime. Ceux qui sont ostensiblement neutres dans le différend travaillent *en-dessous* pour nous comme l'a si bien dit M. Angers. Joncas et Amyot appartiennent à cette catégorie de poissons, on ne sait pas si ce sont des sardines ou des petits harengs !

Le prochain numéro du *Moniteur* cherchera à détruire l'effet de la résignation de Wallace. Cette démission a fortement ébranlé notre Poincaré qui voulait accepter. Nous avons réussi à l'arrêter... quel homme ! Quelle ambition !

Mais c'est à recommencer tous les jours. J'ai hâte à la session. Si tu vois l'*Événement* je te recommande la lecture de son article du 16 intitulé "Un nouveau parti" où ses craintes de juillet dernier reviennent à la surface et font place à la belle espérance des derniers jours. C'est significatif et alarmant.

Mille amitiés,

Bien à toi,

P. LANDRY.

Cap-de-la-Madeleine, 20 octobre, 1895.

Mon cher député et ami,

Pardonne-moi si j'ai retardé à répondre à ta bonne lettre. J'étais absent quand elle est arrivée. Depuis j'ai été obligé de voyager à Québec, Montréal et Ottawa. Voilà la raison du retard.

Des nouvelles politiques ! elles sont aussi rares ici que chez toi. Nos hommes politiques sont très réservés, au moins à mon égard.

Je crois que nous aurons une session. Bowell ne peut faire autrement d'après les déclarations qu'il a faites, hormis qu'il sortirait du ministère, que Haggart le mettrait par-dessus bord.

Je ne crois pas à l'entrée de L.-P. Pelletier à la place d'Angers. J'ai appris à Québec qu'il aurait accepté à la condition que Angers fût satisfait et Angers ne peut être satisfait que quand la loi rémédiate aura été soumise aux chambres, et rien autre chose ne peut satisfaire Angers pour le présent, et L.-P. Pelletier le savait très bien. C'était une *manière polie* de dire qu'il ne voulait pas accepter pour le moment.

Je ne vois pas pourquoi Caron et Ouimet insisteraient pour remplacer Angers, car son siège vacant est plus éloquent que pourrait l'être son remplaçant.

J'ai été à Ottawa la semaine dernière. Je t'assure que Ouimet est bien changé; il a la peau terreuse, jaune comme de la mauvaise terre comme par chez vous à Saint-Liboire. Tu me parles du Dr Ross, tu le trouves perplexe. Il peut bien l'être un peu; on lui attribue la cause de la résignation d'Angers et la position que certains députés ont prise en chambre, qu'il tenait *club* dans ses appartements pour conspirer contre le gouvernement, enfin mille et une choses qu'ils disent contre lui, ça le met plus perplexe, comme tu dis.

Tu m'as l'air de perdre confiance pour le Sénat. Crois-tu que Ouimet va tenir compte de la position que tu as prise en Chambre à la session dernière? Il connaît bien mieux que cela. Chaque fois qu'il a aspiré à quelque faveur, il a voté contre le gouvernement et ça lui a bien réussi. Pourquoi ferait-il autrement pour les autres de ce qu'ils ont fait pour lui? D'ailleurs tes amis les députés qui t'ont témoigné de la confiance sont encore là prêts à faire ce qu'ils ont fait si c'est nécessaire, et ils le feront j'en suis certain. Le gouvernement n'osera pas faire une nomination contre leur gré car il a trop besoin d'eux dans ce temps-ci. Ils n'ont qu'à vouloir pour faire réussir la chose, et ils le veulent, donc ça réussira !

Je serai à Montréal lundi prochain le 28 courant. Si tu n'es pas trop occupé à ta terre neuve que tu es à faire, tu pourrais venir passer la journée. Si je n'étais pas à l'hôtel je serai à l'église. J'ai regretté que je fus hors de l'hôtel quand tu es venu pour me rencontrer. J'étais sorti pour une bonne cause. Je te conterai cela quand je te verrai, ça serait trop long à décrire, d'une manière quelconque comme disait Hurteau.

J'espère que tu as toujours été en parfaite santé depuis la session.

Ton ami dévoué,

H. MONTPLAISIR.

Montréal, 1er mai, 1896.

Mon cher ami,

Enfin le ministère est reconstitué et on ne peut mieux. Une grande influence et une confiance sans réserve devront en résulter. La question des écoles est entre les meilleures mains. Que je suis content ! L'entrée de ces hommes fait disparaître les derniers doutes sur la bonne volonté du gouvernement. Le fanatisme est délogé de ses derniers retranchements. C'est le triomphe de la justice. J'ai hâte de te voir.

A toi,

L.-P. PELLETIER.

Saint-Hyacinthe, 13 janvier, 1896.

Mon cher Dupont,

J'ai vu Mgr Moreau, hier soir, il semble regretter que M. Angers ne se décide pas à rentrer dans le cabinet, que le père Bowell est obligé de réformer. Y a-t-il quelque chose de nouveau aujourd'hui ? Les journaux du matin de Montréal sont bien silencieux. Si le père réussit à reconstituer son cabinet, peu importe, qu'il puisse durer ou non, ça sera, je crois, une bonne affaire pour le parti. S'il faut tomber, tombons comme des hommes, nous nous relèverons avant longtemps. Si tu as quelques instants, tiens-moi donc au courant des nouvelles qui peuvent être communiquées.

Bien à toi,

L.-A. GENDRON.

Saint-Hyacinthe, 13 avril, 1896.

Mon cher Dupont,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tous les détails que tu me donnes sur ce qui se passe actuellement à Ottawa; le public n'entretient plus d'espoir au sujet de la loi réparatrice. Il n'a pas de doute que sans cette obstruction déloyale qui dure depuis quinze jours, la loi aurait pu être votée.

Comment les responsabilités seront-elles envisagées et jugées par l'électorat? Voilà ce qui est à redouter. Et comment surtout, pour nous conservateurs, faire la part de ces responsabilités? Voilà qui est bien délicat, et il n'y a pas de doute que nous serions plus à l'aise si la loi eut été introduite à la dernière session. Mais peut-on l'admettre à nos adversaires sans perdre tout le bénéfice, pour le parti, des efforts qui ont été faits depuis quelques semaines? Si tu remarques, le *Courrier* dit peu de choses à ce sujet et nous ne faisons que dénoncer la mauvaise foi libérale. L'avant-dernière correspondance parlementaire que nous avons publiée donne raison à vos prévisions de l'an dernier, mais nous considérons qu'il est difficile de dire plus sans travailler pour le bénéfice de la cause libérale. Crois-tu que la dissolution peut arriver *subito* même avant le 25 (?), la *Gazette* de Montréal le fait pressentir.

J'ai hâte de te voir pour causer et aviser sur la position à prendre dans le comté ici et pour la direction à donner à nos amis, en général.

En résumé, je me rends compte que tout ne sera pas couleur de rose aux élections prochaines; les instances du gouvernement pour faire passer la loi auront auprès des ennemis de la mesure les mêmes effets que si elle avait été adoptée; par contre, son défaut de passation va faire perdre au parti tout le bénéfice des efforts qui ont été faits pour arriver à réparer l'injustice. Quand tu en auras le temps, écris-moi un mot.

Bien à toi,

L.-A. GENDRON.

CONCLUSION

La publication de cette correspondance a piqué, dit-on, la curiosité d'un bon nombre. Qu'on ne s'effarouche point. Nous ne voulons nullement rouvrir un débat, encore moins faire œuvre de polémique. Nous voulons simplement apporter une modeste contribution à l'histoire véridique de cet incident politico-religieux.

Car l'histoire de la question scolaire manitobaine est encore à faire. Et cela pour une raison bien simple : les vraies sources ou documents, jusqu'ici, nous ont échappé. Nous ne possédons, à vrai dire, que des documents officiels, et encore sont-ils en petit nombre. Très peu de ces mémoi-

res écrits sans nul souci de publication future, de ces correspondances intimes, confidentielles, si révélatrices pourtant, ont été mis au jour. Or, c'est une chose admise en méthodologie historique que le premier genre de documents possède une valeur moindre que le second. "Leur caractère officiel les rend toujours suspect d'insincérité; ils donnent ce que l'autorité a voulu qu'il fût dit et qu'il fût cru bien plutôt que la vérité elle-même. Ils ne peuvent être employés sans avoir été soumis à une très sérieuse critique"¹. Les mémoires, les correspondances, c'est l'introduction à toute étude intelligente des hommes et des choses. C'est là que l'on trouve de quoi former — le mot est de Sainte-Beuve — "ses premières couches et son fond de tableau". On ne pourra donc écrire une histoire sérieuse de cette question scolaire manitobaine que le jour où l'on connaîtra les correspondances des principaux hommes politiques du temps et de quelques-uns de nos hommes d'église qui furent mêlés à cette affaire. Formons le vœu de voir publier, dans un avenir prochain, tous ces documents de premier ordre. On rendra ainsi un réel service à nos futurs historiens.

Pierre DUPONT.

¹ L. Brehier et C. Desdevises du Dezert : Le travail historique, p. 54. On me permettra de relever une confusion à propos de documents. On dit souvent ce document est *authentique*. Et ce mot produit une impression de respect qui dispose à accepter le contenu sans discussion; douter des affirmations d'un document authentique semblerait présomptueux ! L'expression *authentique* est empruntée à la langue judiciaire; elle ne se rapporte qu'à la *provenance*, non au contenu; dire qu'un document est authentique, c'est dire seulement que la provenance en est certaine, non que le contenu en est exact. La provenance d'un document une fois établie, il reste à examiner la sincérité et l'exactitude du contenu.

P. D.

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'invitation qui m'est faite de présenter, dès septembre, une chronique franco-ontarienne, m'est trop agréable pour que je ne l'accepte volontiers.

En effet, avec le premier mois de la nouvelle année académique se termine le 75ème anniversaire d'une maison d'enseignement dont les lecteurs de la *Revue*, si ouverts à tout ce qui a trait à la cause française, aimeront à entendre parler, j'en suis sûr.

L'institution qui a nom l'Université d'Ottawa, a connu bien des vicissitudes depuis sa fondation modeste dans les jardins de l'évêché, jusqu'à son installation actuelle dans l'immeuble spacieux de l'avenue Laurier. En suivre l'évolution matérielle ne manquerait pas d'être intéressant et instructif; mais comme les établissements scolaires sont constitués plutôt par les idées qui les inspirent que par les pierres qui leur donnent un corps architectural, nous nous arrêterons sur les premières et nous laisserons les secondes.

* * *

L'on ne comprend rien ou presque rien à l'Université d'Ottawa, si l'on ne commence par la situer dans la Capitale d'un pays bilingue, sur le territoire d'une province bilingue, au centre d'une population catholique à la fois celte et franque.

Les Oblats, qui sont "les fondateurs, les maîtres et les pourvoyeurs" de cette université, avaient à tenir compte de cette situation complexe dans le recrutement de leurs élèves. Car tel est le catholicisme : s'il dépasse infiniment tous les patriotismes, il ne les détruit pas, il ordonne même à ceux qui le vivent, de se dévouer, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, à la formation religieuse et ethnique

des enfants dont ils ont la charge. Cette doctrine, autant que l'humaine fragilité et les circonstances le souffrent, a rendu aptes les éducateurs du collège universitaire d'Ottawa à l'accomplissement de leur tâche périlleuse, à savoir instruire et former côte à côte la jeunesse de deux peuples, dans un siècle où le nationalisme, souvent mal compris, jette les unes contre les autres des races liées par le sang ou très bien faites pour s'entendre.

Encore qu'il y aurait plaisir à observer "la portion irlandaise" et le cours classique complet qu'elle reçoit dans la langue anglaise, nous n'en ferons rien puisqu'aussi bien il s'agit ici de montrer quelle influence l'Université d'Ottawa exerce sur le mouvement français dans l'Ontario.

Ce point restreint me permettra de répondre à une question qui fut posée à l'un de nos professeurs par un membre du congrès d'enseignement secondaire tenu, à Québec, en juin dernier: "Quelle part faites-vous aux Canadiens français à l'Université d'Ottawa"? Nous ne leur faisons pas de *part*, nous leur procurons le *tout* d'un cours classique de huit années bien comptées, embrassant les matières enseignées d'ordinaire dans les collèges bien organisés des pays latins. S'il existe une différence entre ce qui se pratique à Ottawa et ailleurs, c'est à l'égard de la province de Québec que cette différence s'accroît le plus. Chez elle, pourvu que l'on m'autorise à m'exprimer sans nuances, je dirai que les lettres et les sciences sont disposées successivement dans les programmes; chez nous, ils se distribuent, tout le long du cours, d'après un mode de simultanéité modérée que justifient l'*Enseignement secondaire chrétien*, le *Correspondant*, les *Études*, dans des articles parus, depuis six mois, à l'occasion des récentes lois scolaires françaises qui sanctionnent le même principe.¹

¹ L'*enseignement secondaire* du Canada raisonne dans le même sens général, quoique plus craintivement.

Que le voisinage de l'Anglo-Saxon, si porté aux études positives, ait contribué pour un peu à notre manière de procéder, — un peu seulement, puisque là-dessus il faut en croire le créateur lui-même du système, le R. P. Tabaret, — je ne le nie pas. Mais est-ce la première fois qu'un fait dégage une idée juste ? N'est-ce pas saint Paul qui, habitué à voir grand, large et beau dans la ville gréco-romaine de Tarse, comprit le mieux, en "bon humaniste dévot", que l'Évangile devait, non-seulement abandonner certaines traditions mosaïques, mais encore s'incorporer "*tout ce qu'il y a de vrai..., tout ce qu'il y a de juste,... tout ce qu'il y a d'aimable,...*"² s'il voulait s'emparer de la civilisation d'alors et de tous les siècles ?

Quoi qu'il en soit, au reste, de la genèse de notre système d'éducation, sur l'heure nous le conservons, parce que nous estimons que la formation classique n'est pas intégrale sans la formation scientifique; que la formation scientifique s'impose surtout pour l'entraînement aux méthodes expérimentales, si nécessaires comme base et comme pourvoyeuse des connaissances abstraites; que ces méthodes ne se peuvent acquérir efficacement si l'on cumule, pendant les deux dernières années du cours, la philosophie, les mathématiques et les autres sciences; et que, au surplus, la philosophie, pour s'apprendre normalement, à la suite d'Athènes et au rebours de la période du Moyen Age dont l'engouement pour Aristote faussa l'exécution des programmes secondaires, doit être précédée de l'analyse au moins sommaire du savoir humain, puisqu'elle en est la synthèse supérieure.

Si ces arguments sont solides, il importe que nous accordions avec eux, nonobstant toutes coutumes contraires, les coutumes ne prescrivant jamais contre la raison. S'ils sont discutables, ce que je ne pense pas naturellement,

² Phil. IV, 8, 9.

eh bien, opinons diversement, dans l'union des cœurs tout de même, ou, comme disaient les anciens, "*salvo tamen jure communionis*".

J'entends bien que l'on m'objecte les dangers qu'il y a d'exposer devant certains esprits téméraires un principe dont ils seront tentés d'abuser étrangement. Mais je le demande : si nous avons la puissance de méconnaître pratiquement une idée juste, ne pourrions-nous pas davantage en régler l'emploi sage et judicieux ?

Au demeurant, nos fruits sont bons, voire très bons, et si nous les cueillons relativement peu nombreux dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine du Canada, c'est que nos méthodes n'ont produit encore que trois générations d'élèves, puisque ce n'est qu'à partir de 1901 qu'elles ont été libérées des malheureuses entraves qui gênaient, depuis plusieurs années, l'étendue et la profondeur de la culture française.

Voilà pour le classicisme fondamental et commun.

Si l'on m'interrogeait maintenant au sujet de la formation patriotique qui est inculquée aux Canadiens français de l'Université d'Ottawa, je n'aurais qu'à renvoyer les questionneurs à notre annuaire pour qu'ils y lisent le nom du professeur d'histoire du Canada, et qu'à les prier de venir assister aux séances de notre "Société française des débats" et du "Cercle littéraire canadien-français" : ils y seraient pleinement édifiés. Et puis n'y a-t-il pas assez de poudre nationale dans l'atmosphère ontarienne et outaouaise, pour qu'on imagine, sans nous forcer à le déclarer indiscretement, que, même à l'intérieur de nos murs, nous aspirons et respirons cette poudre inévitable et dangereuse tout à la fois ?

Certes nous enseignons l'anglais à l'Université d'Ottawa et c'est aussi une nécessité d'ordre patriotique. Car, à

moins que les Franco-Ontariens ne maîtrisent parfaitement la langue de Shakespeare, ils n'occuperont jamais, dans l'Ontario, de hautes positions sociales; et tant que leur action, leur nombre ne rayonneront que dans les sphères inférieures, leur avenir demeurera incertain et précaire. Le talent, le prestige du savoir, l'instrument qui nous permettra de faire valoir parmi nos compatriotes anglais nos richesses morales et intellectuelles, seuls, à la longue, nous sauveront véritablement.

J'ai presque l'air de polémiquer et pourtant je ne vise à rien de pareil. Est-ce l'exercice des vacances qui prête à ma plume cette allure un peu rude? Tout au plus, il ne me déplairait pas de rappeler amicalement à nos frères de la vieille province qu'il nous arrive parfois, sur les bords de l'Outaouais, des rumeurs de critiques qui ne nous paraissent pas toujours bien fondées. Si des défauts se glissent dans notre enseignement, sans doute que nous nous en rendons compte; mais songe-t-on que nous avons à le conduire à travers des aspirations légitimes diverses, qu'il n'y a pas lieu de froisser, et auxquelles nous n'avons nullement l'intention de porter atteinte, sous une législation toujours mesquine, aisément tracassière, parfois franchement persécutrice? C'est de la sympathie qu'il nous faudrait donner et sans que nous la quêtions; elle nous est due. Car, du succès ou de l'insuccès de notre œuvre dans la capitale, sortiront des bienfaits immenses ou des revers irréparables pour notre nationalité et l'Église canadienne. J'irai plus loin. Si la province de Québec a une mission à remplir auprès des groupes de la *Dispersion*, pourquoi ses collègues, qui regorgent de jeunes gens à la recherche d'une carrière, n'indiqueraient-ils pas à ceux qui rêvent d'études et d'enseignement, qu'ils trouveraient dans la Congrégation des Oblats et à l'Université d'Ottawa, de quoi

satisfaire leur appétit de savoir et d'apostolat intellectuel supérieur, tout en se dévouant aux causes de Dieu et de la patrie ?

Ces quelques lignes hâtives, écrites pour commémorer filialement un anniversaire que les événements ne nous laissent pas libres de célébrer comme il conviendrait, atteindront, je l'espère, nos collégiens québécois. Je souhaite qu'elles nous ouvrent une veine de recrues qui nous aideront à pousser l'Institution jusqu'à son degré définitif de développement — avant la date du centenaire.

Georges SIMARD, O. M. I.

Mgr ALEXANDRE-ANTONIN TACHÉ

Nos frères de l'Ouest vont fêter prochainement le centenaire de ce grand évêque. Nous avons espéré publier, dans cette livraison-ci, un article d'un haut personnage ecclésiastique sur la vie et l'œuvre de Mgr Taché. Notre éminent collaborateur a été empêché au dernier moment, par un surcroît de besogne, de nous donner l'article promis. Le directeur de l'*Action française* s'efforcera de le remplacer le moins mal possible, dès le mois prochain.

DEUX BROCHURES A LIRE

La première est *La ville aux clochers dans la verdure* de M. Victor Morin. C'est un guide historique de Montréal, avec texte anglais et français en regard l'un de l'autre. Le tout est d'une belle toilette et ce n'est pas seulement une brochure à lire mais aussi une brochure à conserver. Vraiment il faudrait en souhaiter une pareille pour tous nos lieux historiques.

La seconde est le *Nord qui s'ouvre* du R. P. Alexandre Dugré. L'on sait quel écrivain plein de vie est le Père Dugré et que, sur les choses de la colonisation, il ne manque point précisément de chaleur et de conviction. Dans ce *Nord qui s'ouvre* l'on aperçoit, sans doute, de magnifiques plaines où blanchissent déjà les moissons des champs; mais on y voit aussi de nobles figures de colonisateurs qui prêchent le bon labeur, l'attachement aux terres neuves où se tiendra féconde la vigueur de la race.

LECTURES OBLIGATOIRES POUR L'HOMME INTELLIGENT

La tragédie d'un peuple, par Emile Lauvrière : Histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours. (Ouvrage orné de 88 illustrations : 66 photogravures et 22 cartes, anciennes ou modernes, dont 7 spécialement dessinées). M. le chanoine Émile Chartier a dit ici tout le bien qu'il faut penser de ce magnifique ouvrage et de l'auteur qui est un esprit bien noble et bien courageux. Il faut placer la *Tragédie d'un peuple* tout près de la superbe *Acadie* d'Henri d'Arles.

L'œuvre de l'abbé Groulx, par Olivar Asselin. C'est une œuvre de polémique, mais aussi de vérité et de justice. Nulle part peut-être le libre et vigoureux talent de M. Asselin ne s'était mieux manifesté. On s'amuse vivement dans ces pages et l'on s'instruit sur un débat littéraire qui a vidé tant d'encriers et sur les productions de nos plus récents historiens.

Relations des voyageurs français en Nouvelle France au XVII^{ème} siècle, par Séraphin Marion, docteur ès-lettres. C'est plus qu'une promesse de talent. C'est déjà du latent et du meilleur. On trouvera dans ce volume de l'un de nos docteurs ès-lettres et d'un tout jeune, non seulement la substance de la plus noble histoire de la Nouvelle-France, mais l'œuvre d'un vrai lettré et d'un historien qui a déjà de la personnalité, qui sait écrire des ancêtres et de leurs hauts faits, avec une foi et une émotion contagieuses. L'un de nos collaborateurs reparlera de ce volume.

Pour que nous restions français. — Sous ce titre, Henriette Charasson vient de publier dans l'excellente revue les "Lettres" de Paris, (livraisons d'août et de septembre) un virulent article sur Porto-Riche ou le "Racine" Juif. C'est une émouvante protestation contre le théâtre juif. "Un pays, comme un individu mais bien plus qu'un individu, écrit madame Charasson, ne peut être fort qu'avec un esprit de race, qu'avec une conscience nationale. Détruisez ce patrimoine spirituel, cette âme que penseurs et croyants lui ont séculièrement constituée, que croyez-vous qui restera de lui? C'est donc un devoir de soldat que de lutter contre cette influence exercée par la littérature juive sur l'âme française. Nos origines ethniques, nos disciplines séculaires, tout ce legs de souvenirs, de lois, d'éducation religieuse, d'habitudes morales et matérielles, tous nos échanges intérieurs, toutes nos contraintes extérieures, rien n'a de rapport avec ce qui meuble actuellement le cerveau d'un Israélite".

Que les jeunes lisent ces pages vengeresses d'Henriette Charasson. Qu'ils les lisent en se rappelant que ce théâtre malfaisant nous est souvent imposé par des troupes de métèques. Et ils s'aviseront peut-être que de jeunes fascistes ne seraient pas de trop pour mettre de l'ordre et de la propreté dans nos salles de spectacle, si personne ne s'en charge.

LIBRE.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nous travaillons ferme à la composition de l'Almanach de 1924. Nos propagandistes sont priés d'en préparer la vente dès maintenant. Rappelons-nous quelle importance nos fondateurs attachaient autrefois à la diffusion de l'Almanach. C'est sous cette forme qu'ils s'efforcèrent tout d'abord de répandre leurs idées. Quand la revue fut lancée pour atteindre un public plus sérieux, l'Almanach continua de paraître cependant, pour continuer la propagande auprès des masses populaires. C'est l'œuvre et c'est la propagande qui doivent aller se fortifiant chaque année. Si l'on veut que le peuple communique au réveil patriotique, il faut lui en fournir les moyens, il faut l'éclairer, il faut lui apprendre le travail des patriotes, les besoins, les périls de sa race et la coopération qu'on attend de lui. *L'Almanach de la langue française* s'efforce d'être ce manuel de patriotisme populaire. On le dit parfois trop sérieux. Disons plutôt qu'il n'a rien de populaire au sens mauvais du mot; mais que le peuple intelligent y trouve, pour son esprit, une nourriture parfaitement assimilable. Cette année il contiendra une masse de renseignements considérables sur la vie française en Amérique et sur les œuvres et les ouvriers qui la soutiennent. Allons, propagandistes, à l'œuvre comme toujours !

PÈLERINAGE À LACHINE

Il devait avoir lieu le printemps dernier. A la demande de nos amis de Lachine nous l'avons remis à l'automne. Nos amis sont donc convoqués pour le dimanche après-midi, 30 septembre. La manifestation aura lieu, croyons-nous, à quelque distance du noviciat des Pères Oblats, où fut autrefois le pied à terre de Cavelier de la Salle. Le but du pèlerinage est d'unir, dans un même hommage, tous les découvreurs du Mississipi. Parmi les orateurs qui prendront la parole, nous citons: M. Antonio Perrault, l'abbé Groulx, un représentant des étudiants d'action française, et quelques-uns de nos amis de Lachine, dont nous ignorons encore le nom, à l'heure où nous écrivons ces lignes. On pourra lire d'ailleurs dans les journaux des renseignements plus complets.

Nos lecteurs savent pour quels motifs l'*Action française* a institué ces pèlerinages historiques. Par cette vulgarisation de l'histoire, elle est assurée d'attacher plus fortement notre peuple à sa terre et à ses origines. Pour aimer sa race et son pays il faut en connaître le passé et la noble figure, il faut se sentir lié à une tradition d'honneur. Rien ne nous manque autant que le sens national. Profitons de toutes les occasions qui s'offrent à nous de l'éveiller et de le fortifier.

NOS PUBLICATIONS

Le mois dernier nous annoncions la réimpression de *Chez nous* de M. Adjutor Rivard. *Chez nos gens* vient aussi d'être réimprimé, avec une couverture spéciale et de jolis dessins de Mlle Berthe Lemoyne. On sait que l'ouvrage de M. Adjutor Rivard a été couronné par l'Académie française. Et c'est bien l'une des meilleures productions de la littérature régionaliste.

Notre légende dorée du Frère Béatrix est actuellement sous presse. Ce livre qui vient s'ajouter à notre bibliothèque pour l'enfance est appelé à rendre de grands services aux instituteurs et particulièrement aux professeurs de catéchisme. *Notre légende dorée* est un recueil d'histoires émouvantes presque toutes empruntées à la vie canadienne; l'auteur a recueilli les récits qui révèlent la vie profondément chrétienne des ancêtres et l'intervention merveilleuse de Dieu dans notre passé. *Notre légende dorée* paraîtra en quatre parties. La première sera bientôt mise en librairie. On fera bien de ne pas la manquer.

Rappelons à nos lecteurs que l'*Œuvre de l'abbé Groulx*, conférence de M. Olivier Asselin sur l'œuvre de notre directeur, est en librairie, depuis la fin de juin. Ceux qui désirent une lecture vivante, devront acheter cette petite brochure où le talent de M. Asselin ne s'est peut-être jamais mieux manifesté, avec sa verve étonnante, son style plein, nerveux, qui s'élève si aisément de la simple saillie jusqu'à l'expression des idées les plus hautes et jusqu'à la meilleure éloquence.

NOS CARTES MOT-D'ORDRE

Depuis longtemps nous cherchions les moyens d'activer nos propagandes en mettant, sous les yeux de tous, des formules qui rediraient jusqu'à l'obsession, les mots d'ordre où doit s'animer, à l'heure actuelle, notre action patriotique. Nous venons d'imprimer une série de dix cartes - correspondances, véritables cartes mot-d'ordre affichant dans

leur coin l'effigie de Dollard et, comme vedette, diverses légendes qui crient l'une ou l'autre de ces exhortations: *Cessons de penser en vaincus. Pourquoi pas un timbre et un sou bilingues dans un pays bilingue? Colons, rapatrions, restons chez nous. Nous sommes trop peu pour nous reposer. Un peuple qui n'est pas maître de ses capitaux n'est qu'un domestique dans sa propre maison. Notre fierté de race sera toujours la meilleure gardienne de nos droits. Un peuple de race française et de foi catholique ne peut avoir qu'un mot d'ordre: Vers la supériorité! Vivre catholiquement pour un peuple c'est encore la meilleure façon de vivre grandement. Soyons chez nous, chez nous,... jusqu'au bout, etc.* Que nos amis achètent et fassent acheter ces cartes mots-d'ordre. Qu'ils s'en servent pour leur correspondance. Il faut qu'à force de passer devant les yeux, leurs formules lapidaires finissent par entrer dans l'intelligence publique et déterminent de l'action. Ces cartes se vendent une bagatelle: 60 sous le cent, \$5.00 le mille exemplaires.

NOS GROUPES D'ACTION FRANÇAISE

Notre secrétaire général leur adressera prochainement une lettre-circulaire, leur marquant quelques formes d'action où pourrait s'orienter leur effort. Nous leur demandons tout de suite de préparer dans leur région, la vente de *l'Almanach de la langue française*, puis de nous mettre au courant de leurs activités, de nous envoyer des rapports. Nous espérons, d'ici le mois prochain, annoncer la fondation d'un ou deux nouveaux groupes de ligueurs. Devant l'invasion des clubs étrangers qui propagent toujours la neutralité patriotique et souvent énervent la foi dans une sotte tolérance, beaucoup comprennent qu'il faut créer un peu partout des groupes d'animateurs qui suscitent autour d'eux des œuvres de défense. Le groupe d'action française n'est pas autre chose. Il applique, il prolonge dans sa région les idées et les œuvres de la Ligue; il suscite autour de lui les collaborations généreuses; il fournit des idées, il est l'âme de tous les bons mouvements.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

Le volume de *Notre avenir politique* va toujours son chemin. Les esprits calmes qui savent le lire, comprennent que le sujet de méditation était fort opportun et le discutent avec sérénité. Dans le *Canada* du 28 août dernier, monsieur le sénateur L.-O. David consacre un long article à notre dernière enquête qu'avait commentée M. Albert Léves-

que. "On peut ne pas partager toutes les opinions du directeur, des rédacteurs et collaborateurs de l'*Action française*, écrit M. L.-O. David; on peut croire, par exemple, que l'établissement d'un État français est un rêve, un beau rêve, il est vrai, mais il n'en est pas moins vrai que leurs études leur font honneur et qu'ils ont raison de discuter ces problèmes qu'ils devront résoudre".

Nous accueillons avec plaisir cette approbation sympathique. Aussi longtemps que la Confédération restera une œuvre précaire, qui peut crouler avant la fin du siècle, nous croirons à l'opportunité de nous préoccuper de l'avenir et de présenter à notre peuple le seul idéal qui répond à ses aspirations

LE GRAND PRIX D'ACTION FRANÇAISE

Les réponses nous sont venues nombreuses, de la part de nos lecteurs et de la part des sociétés nationales. Nous remercions les uns et les autres. Bientôt nous commencerons le dépouillement de ces bulletins et, à une date opportune, nous rendrons au plus méritant l'hommage que lui décernent ses compatriotes. Et nous ferons en sorte que la manifestation soit entourée de la plus grande solennité possible.

LA REVUE

Notre propagandiste, M. Gaston Jolicœur, le seul autorisé jusqu'à nouvel ordre, continue avec le même persévérant succès, sa campagne d'abonnement. Tout irait, comme dans le meilleur des mondes, si les retardataires voulaient bien payer leur note, sans attendre le quatrième ou le cinquième avis. Espérons qu'ils entendront enfin l'appel que nous leur faisons ici et que le simple sentiment de l'honneur leur interdira de recevoir une revue qu'ils n'ont pas payée.

Heureusement que d'autres témoignages nous apportent un meilleur réconfort. Ces témoignages nous viennent très souvent de la jeunesse et ajoutent ainsi une couleur d'espérance aux bonnes choses qu'ils nous disent. Ainsi un de nos jeunes amis de Boucherville, M. Bruno Jeannotte nous écrit: "Vous trouverez, sous ce pli, mon chèque, au montant de \$3.00 en paiement de mon abonnement à votre revue : \$2.00 pour un an que je vous dois; le reste est une amende pour mon retard et que vous voudrez bien accepter. Je profite de cette présente lettre pour vous assurer que je suis de ceux que l'œuvre que vous poursuivez intéresse vivement. J'espère bientôt vous aider d'une façon plus sensible..."

Un autre jour ce sont de jeunes étudiants de Québec qui, du Camp Laval de Sea-Side, N. B., nous envoient collectivement leur hommage : "Permettez à un néophyte de la cause nationale, écrit leur porte-parole, de vous dire tout l'enthousiasme que suscite chez lui et chez ses confrères la lecture de votre vaillante revue, l'*Action française*. Nous sommes au Camp Laval environ vingt-cinq campeurs sous la patriotique direction de M. l'abbé Adolphe Garneau. Les uns sont élèves du Séminaire de Québec, de Lévis et de Sainte-Anne Lapocatière; les autres de l'Académie commerciale ou de l'École normale. Tous nous lisons attentivement les diverses publications de la "Ligue d'Action française". Nous nous entretenons souvent des espérances à nourrir, au point de vue national, dans les différents lieux où nous vivons. Nous avons foi en l'efficacité d'un contact comme celui qui s'établit entre nous au Camp Laval, pour convertir les uns, stimuler les autres et fixer enfin des plans d'apostolat patriotique... Je me fais l'interprète de mes confrères du Camp Laval pour vous exprimer notre profonde gratitude et notre admiration..."

Nous disons merci à cette brave jeunesse. C'est pour elle, en définitive, que nous travaillons ici. Cette pensée fait notre meilleur soutien.

JACQUES BRASSIER.

QUAND CELA FINIRA-T-IL?

Ce *Bulletin des renseignements commerciaux*, il y a un mois tout au plus que nous publions ici-même une lettre de l'ancien ministre du commerce qui nous en annonçait une édition française. L'édition française a paru, d'abord une semaine en retard sur l'édition anglaise; puis la semaine de retard s'est allongée jusqu'au mois bien complet. Le *Droit* d'Ottawa constate qu'il n'a reçu que le 17 septembre, le numéro qui porte la date du 18 août. L'on devine ce que cela signifie pour une publication qui doit être constamment tenue à jour, dont l'actualité passe avec la semaine qui l'a vue paraître. Disons, pour être modéré, que si cela n'est pas de la moquerie toute pure, c'est de l'humour d'une qualité bien olympienne.

Pendant ce même temps, la maison Versailles-Vidricaire-Boulais qui avait reçu du ministère de l'agriculture des plans de granges avec légendes exclusivement anglaises, en demandait des copies avec légendes françaises, — et on lui répondait — (voir le *Droit* du 19 septembre 1928), — que les plans avec légendes françaises n'avaient pas encore été révisés et qu'il n'en existait que d'anciens, bien inférieurs aux plans anglais. Et voilà ! Et nous avons, paraît-il, plus de soixante députés canadiens-français à Ottawa ! De pareilles choses ne s'expliquent que par la morgue incommensurable des fonctionnaires anglais et par notre propension non moins incommensurable à avaler toutes les insultes. Quand donc retrouverons-nous, à défaut de fierté, au moins le sens de la dignité ?

PARTIE DOCUMENTAIRE

Au cours d'une récente conférence à Manchester, N. H., l'*Action française* fut violemment attaquée. Un de nos amis de Manchester, M. Adolphe Robert, nous ayant représenté que ces attaques pourraient peut-être obtenir quelque crédit auprès des gens peu renseignés, notre directeur a cru devoir lui écrire la lettre suivante :

Montréal, 14 septembre, 1923

Cher monsieur Robert,

J'avais déjà lu, dans l'*Avenir national* de Manchester, cette conférence de l'abbé Denis Lamy. Nous avons d'abord décidé de ne point répondre, car si le conférencier a manifestement la volonté de faire le plus de mal possible à l'*Action française*, il entretient beaucoup d'illusions sur son pouvoir de nuire. Puisque vous croyez à l'opportunité d'une mise au point, je vous envoie les quelques observations que voici dont vous pourrez vous servir à votre gré.

Notre enquête sur notre avenir politique ne procède point, comme vous le savez, de la volonté d'isoler le Québec après avoir détruit la Confédération canadienne. En prévision d'une rupture probable, nous avons simplement proposé une solution qui nous a paru la meilleure, non seulement pour la province de Québec, mais pour tous les groupes français d'Amérique. Sur la probabilité de cette rupture, personne n'a encore entamé nos démonstrations. Sur le caractère même de notre solution et sur les motifs qui nous l'ont dictée, je me suis exprimé franchement parmi vous, l'automne dernier à Lowell; et vous me permettez de vous renvoyer à ma conférence sur les *Amitiés françaises d'Amérique* :

“Si, nous de l'Action française,, disais-je alors, sommes allés chercher sous le cerveau glacé des ancêtres, le vieux rêve qui avait illuminé leur vie; si nous avons dressé comme un flambeau, devant les yeux de nos compatriotes, l'idéal d'un État français, ce n'est pas que nous le croyions d'une réalisation immédiate ni que nos impatiences veuillent avancer d'un jour la réalité; nous avons ressuscité ce programme d'avenir parce que nous le croyons dans la logique des événements futurs.”

“Et nous avons songé d'abord à notre peuple; nous voulions qu'il eût, au sommet de son esprit, pour réagir contre la débilité de son être national, une haute pensée, inspiratrice d'ordre et d'action; nous voulions que se sentant plus maître chez lui, il apprît à ses gouvernants à ne plus traiter

son patrimoine comme un bien étranger. Mais je tiens aussi à le proclamer hautement : nos regards ont porté plus loin que nos frontières. Nous avons pensé qu'un État français parvenu au plein développement de sa personnalité, ayant une conscience vigoureuse de sa dignité et de sa mission, deviendrait en Amérique, par la loi même de sa vie et de ses intérêts, un organisateur de solidarité française."

Voilà quel était alors notre sentiment ; il n'a jamais varié parmi nous. Si aujourd'hui l'on prétend passer outre à nos paroles et à nos écrits pour nous prêter d'autres intentions, nous abandonnons à nos adversaires ce genre de bataille. Mais j'ajouterai ici, pour l'édification du conférencier de Manchester, qu'après une explication loyale avec le vrai chef du Manitoba, avec celui qui peut vraiment parler avec autorité pour nos frères de l'ouest canadien, notre point de vue a été parfaitement compris.

Ai-je besoin de vous dire, après cela, combien nous sommes loin de "vouloir détourner la source de l'apostolat canadien-français qui se déverse chaque année sur les divers états de la république" au profit des Franco-Américains ? Sur ce point encore, j'ai dit à Lowell le fond de ma pensée qui est celui de l'*Action française* :

"Il y a longtemps déjà, mesdames, messieurs, que nos petites religieuses, que nos Frères, emportant avec eux le meilleur de l'âme canadienne-française, en viennent animer vos écoles paroissiales. D'avoir pu répondre aux besoins de tous les groupes français, que l'appel nous vint de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie, de l'Ontario ou de l'Ouest canadien, c'est un de nos bonheurs et c'est la gloire de notre fécondité religieuse. Ce service, je ne vois point que nous ne puissions le continuer. Je ne vois pas même qu'il nous soit défendu de l'améliorer. Le temps viendra bientôt, je l'espère, où nous rappelant l'ordre légitime de la charité, nous déciderons de garder pour nous et pour les nôtres, pour nos besoins toujours grandissants et toujours insatisfaits, les envois de Frères et de Sœurs prodigués jusqu'ici sans assez de mesure, à des races catholiques qui n'avaient pas le courage de s'en faire."

Ces paroles sont claires ; et elles ont paru elles, si je ne m'abuse, aux congressistes de Lowell qui m'ont fait l'honneur de les applaudir chaleureusement. Loin de vouloir arrêter les courants d'apostolat qui s'en vont vers nos frères, je n'ai prêché une sorte de protectionnisme religieux que pour leur fournir une aide plus généreuse.

Sur ce point pas plus que sur le premier, nous n'avons jamais dit un mot ni écrit une ligne qui pût signifier un autre sentiment à l'égard de nos frères éloignés. L'*Action française*, du reste, n'a pas été créée et

mise au monde pour le seul bénéfice du groupe de Québec, mais pour défendre les intérêts de toute notre jeune race. Et, par exemple, comme tout le monde chez nous, nous croyons qu'il faut diriger le Canadien français vers la campagne plutôt que vers les villes et que, par conséquent, un Canadien français cultivateur dans l'ouest vaut mieux qu'un Canadien français dans Montréal. Seulement nous pensons qu'avant de le laisser partir pour l'Ouest, pour les États-Unis ou pour Montréal, tous les efforts doivent être faits pour le garder à la terre québécoise, la meilleure force de toute la race française d'Amérique. Si ce sentiment n'a pas été exprimé de façon plus explicite dans notre revue, c'est que l'*Action française* a été créée pour autre chose que pour ressasser des truismes et que nous étions loin de penser, jusqu'à ces derniers temps, qu'on pût nous chercher querelle sur des vérités aussi universellement admises.

Je toucherai enfin la question délicate entre toutes: celle du drapeau. Nous sommes partisans, nous aussi, du drapeau du Sacré-Cœur. C'est un idéal, pour un peuple, dont nul catholique ne saurait se désintéresser. Mais contrairement à quelques-uns, nous ne croyons pas opportun de l'imposer à coups de triques non plus que d'en faire la condition de l'orthodoxie religieuse et patriotique. Dans notre particulier, tout en souhaitant le Sacré-Cœur et en travaillant même à sa diffusion, nous accepterions volontiers, comme premier acheminement vers un gain plus parfait, le drapeau dit de Carillon. Le plus urgent, osons-nous penser, c'est d'offrir à nos compatriotes un drapeau autour duquel l'unanimité ait quelque chance de se faire, afin qu'au plus tôt l'idée nationale s'incarne dans le signe sensible par excellence et que n'achève pas de mourir notre patriotisme anémique. Seulement nous estimons trop la paix pour jeter ce nouveau sujet de discordes au sein d'une race affreusement divisée. Et notre résolution absolue est bien de garder le silence sur ce point comme nous l'avons fait dans le passé.

Voilà, cher Monsieur, les quelques observations que je me permets de vous soumettre. L'*Action française* ne s'étonne point de rencontrer des ennemis sur sa route; elle ne veut pas s'en plaindre. Il est trop conforme au caractère canadien-français de s'essayer à détruire une œuvre aussitôt qu'elle grandit. Pouvons-nous, par exemple, demander à nos amis de nous juger d'après nos paroles et nos écrits plutôt que d'après les fantaisies de nos adversaires?

Veillez croire à mes meilleurs sentiments,

Lionel GROULX, ptre

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Administrée par la Société Nationale de Fiducie)

*La plus forte et la plus ancienne société de
rentes viagères du Canada.*

Actif, au delà de	100,000 membres
Rentes distribuées en cinq années	
1921-1922	\$681,197.10
Capital au 15 mai 1923	\$3,038,698.27

Consultez nos agents

Bureau Central: 286, RUE SAINT-LAURENT

Tél.: Plateau 3680

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Prêts hypothécaires — Placements
d'argent — Administration de pro-
priétés — Vente de débentures — Rè-
glements de successions, de faillites—
Perception de cotisations d'église, etc.

J. DESERRES,
Gérant-général.

286, rue SAINT-LAURENT

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

ROMANS

Pouvant être mis entre toutes les mains

Demandez le catalogue

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital versé.....	\$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits accumulés.....	\$1,525,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), président "Société d'Administration Générale"; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Steamships Limited"

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. ÉMILIE DAoust, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Limitée.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."

M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal ; président "Fashion Craft Manufacturers Limited".

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

RENOUONS LA TRADITION

Notre force financière favorisera puissamment nos progrès matériels et même intellectuels. L'une des causes de notre faiblesse relative, c'est que nous avons perdu les bonnes habitudes d'épargne que nos pères tenaient de leurs aïeux français. Renouons la tradition. Rapprenons l'économie à nos enfants. Ouvrons-leur un compte d'épargne, où ils déposeront les millions de sous qu'ils gaspilleraient. Ils acquerront ainsi la notion de la valeur de l'argent et le sens de l'économie. L'ambition leur viendra d'arrondir leurs dépôts. Si bien qu'au bout de quelques années, chacun aura à son crédit un joli pécule, et le groupe canadien-français disposera d'une somme importante.

La Banque d'Hochelaga, fondée en 1874 et dont l'actif dépasse 71 millions, offre, pour le succès de cette œuvre nationale, la collaboration de son personnel diligent. Dès demain, amenons nos enfants à la succursale la plus proche.

Mathématiques, sciences, lettres et langues
en français et en anglais.

Préparation aux examens. Cours classique.

Cours commercial. Leçons particulières.

RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Que voulez-vous devenir...

Chimiste? Ingénieur? Architecte?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

L'École Polytechnique de Montréal

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

-

228 rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Il nous en faut !

*Des contremaîtres,
des chefs d'ateliers instruits!*

Si nous voulons exercer quelque influence dans le monde de l'industrie, de la mécanique, c'est là le seul moyen d'y parvenir: acquérir l'habileté manuelle, les connaissances théoriques et pratiques nécessaires aux ouvriers experts.

L'Ecole Technique travaille à leur formation

...Si un de vos enfants, un ami, une connaissance se sentent attirés, poussés vers la Mécanique, la Chimie, le Dessin industriel, la Construction la Menuiserie, l'art du forgeron ou du fondeur, l'Électricité, n'essayez pas de les en dissuader, ne les détournez pas de si belles carrières, envoyez-nous les plutôt. Nous vous les "confesserons" et s'il y a possibilité d'en faire "quelqu'un" dans la branche choisie, nous vous en ferons part.

Demandez-nous notre prospectus; il est facile, intéressant de lecture, et joliment illustré de nombreuses gravures.

L'Ecole Technique de Montréal
70-ouest, rue Sherbrooke, - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

“L'ABITIBI”

La région de l'Abitibi ouverte à la Colonisation en 1912, compte maintenant une population de 16,000. Quinze belles paroisses parfaitement organisées s'échelonnent maintenant le long du chemin de fer Transcontinental, sur une distance de 120 milles, de Senneterre à La Reine.

Le Colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi, n'arrive plus dans une région inhabitée. S'il a quelques ressources il peut trouver dans toutes ces paroisses des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé, et que leurs propriétaires désireux d'aller s'établir plus loin, peuvent céder à des prix avantageux aux petites bourses. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir, d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur augmente de jour en jour.

Pour toute demande de renseignements, on est prié de s'adresser à l'Honorable Monsieur J.-E. PERREULT, *Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.*

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

VERRERIES ARTISTIQUES

Pour églises et foyers

¶ Vitraux d'art de haute classe faits sous la direction d'artistes compétents.

¶ Maquettes et soumissions fournies sur demande. Ouvrage garanti.

¶ Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Importateurs de vitres de toutes sortes. Distributeurs pour la province de Québec de la

VITRE BLANCHE ET SANI-ONYX,

Meilleures que le marbre pour dessus de tables, hôpitaux, laboratoires, etc.

J. P. O'SHEA & CIE.

15, Ruelle Perrault,

MONTRÉAL

TOUJOURS EN AVANT

THE
PRIMUS

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Si vous êtes âgé de 21 ans, vous nous paierez annuellement \$10.15. L'on s'engage à vous payer dès l'âge de 60 ans une rente viagère de \$100.00 par année ou \$1,069.00 comptant.

Si vous mourez avant l'âge de 60 ans, le paiement des primes cesse. Votre épouse, votre père, votre mère, ou tout autre proche parent qui vous est cher, recevra \$100.00 par année tant qu'il vivra ou \$1,069.00 comptant.

Si vous êtes âgé de plus de 21 ans, ajoutez à \$10.15, qui est la prime annuelle, un montant additionnel de \$0.55 par année d'âge.

Communiquez immédiatement avec nous.

ALBERT-N. GOORA

10, rue St-Jean,

MONTREAL, Qué., Can.

Main 912 - Las. 5170w - Main 2015

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LES PRODUITS

“ JOUBERT ”

SONT DE

QUALITÉ

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME,
BEURRE,
CRÈME à la GLACE.

J. Joubert
LIMITÉE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Pour qu'une boisson gazeuse désaltère

Elle ne doit pas être trop forte en essence ou en sucre. La difficulté est précisément de savoir doser ces deux éléments indispensables aux bonnes "liqueurs douces" : le jus de fruit et le sucre

Les liqueurs Christin étancheront votre soif...

...durant ces jours de chaleur torride que nous subissons. Ce sont les seules qui contiennent la proportion d'eau gazeuse suffisante. Remarquez toutefois que cette qualité exclusive ne leur enlève rien du bouquet, de l'arome, du délicieux "piquant" qui caractérisent depuis plus de 75 ans les boissons Christin. Et c'est après les avoir mises quelques minutes sur la glace, qu'un gosier altéré peut les apprécier à leur juste valeur. Donnez-nous une commande d'essai et vous jugerez.

Que préférez-vous : citron, orange, fraise, cerise etc ?
Nous avons toutes ces variétés pour vous servir.

J. Christin & Cie., Limitée

TÉLÉPHONE : Est 1594

21, rue Sainte-Julie, - - - Montréal

En face du no 180 St-Denis.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre